

RAPPORT D'ACTIVITÉ

15

MESSAGE DU DIRECTEUR 3

POINTS FORTS 4

MISSIONS ET ORGANISATION 6

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL 7

SITES EVAM 8

HÉBERGEMENT 9

ENCADREMENT 11

ASSISTANCE 13

SECTEURS 14

RAPPORT FINANCIER 18

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION 26

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES 27

REPORTAGE: RESPECT AUX BÉNÉVOLES ! 29

MESSAGE DU DIRECTEUR

En 2015, le Liban, petit pays du Moyen-Orient, accueillait plus d'un million de réfugiés! En comparaison, les 39 500 demandes d'asile déposées en Suisse peuvent paraître modestes. Cependant, l'Europe s'est trouvée confrontée à la plus grave crise migratoire depuis la fin de la 2e Guerre mondiale. Et le nombre de demandes d'asile en Suisse n'a plus été aussi élevé depuis 1999, lors de la guerre du Kosovo. On aurait tort de sous-estimer les défis auxquels l'EVAM était confronté dans ce contexte.

Créer 1300 places d'hébergement supplémentaires entre fin avril et fin décembre, augmenter son volume d'activité de 25 % en quelques mois, maintenir le cap et l'engagement malgré l'impossibilité de prévoir les évolutions futures : les équipes de l'EVAM ont su répondre avec motivation et avec brio à ces multiples challenges. J'en suis fier et je leur adresse mes félicitations et mes remerciements.

En plus de l'évolution spectaculaire du nombre de personnes accueillies, l'EVAM a vu quadrupler le nombre de mineurs non accompagnés à prendre en charge. Ces jeunes migrants arrivent en Suisse sans leurs parents. Nous avons donc une responsabilité particulière à leur égard. L'EVAM a réussi à créer rapidement plusieurs foyers supplémentaires spécifiquement adaptés à ces enfants. L'équipe d'éducatrices et d'éducateurs professionnels a plus que doublé, et les nouveaux collaborateurs se sont investis avec compétence et humanité pour encadrer les enfants.

Je tiens à relever tout particulièrement que l'accueil des demandeurs d'asile dans notre canton se passe bien. Le dialogue, les explications, la mise en place de collaborations concrètes, ont permis, dans l'ensemble des communes, de travailler dans le calme et la sérénité, avec les autorités locales et aux côtés des nombreux groupes de bénévoles.

L'engagement citoyen bénévole dans ses formes multiples – d'une discussion autour d'un café avec un migrant jusqu'à l'hébergement d'un demandeur d'asile chez soi pendant plusieurs mois – a une valeur essentielle : ce ne sont pas seulement les autorités qui fournissent des prestations normées, mais la société dans son ensemble qui accueille. Le migrant devient acteur, et l'enrichissement mutuel qui naît de l'échange interculturel devient réalité vécue pour de nombreuses personnes.

Les activités de l'EVAM, celles des autorités locales et celles des bénévoles participent toutes à l'intégration. Devant l'urgence de la situation créée par le nombre élevé d'arrivées, nous n'avons jamais perdu de vue cet enjeu qui s'inscrit dans le long terme : un nombre important de ces nouveaux arrivants restera en Suisse durablement et leur intégration dans notre société, leur participation à notre économie, sont cruciales pour eux comme pour nous.

Je suis donc particulièrement heureux que les données statistiques commencent à montrer les premiers résultats des efforts déployés par l'EVAM et le canton dans ce domaine.

Ce message ne serait pas complet sans mes remerciements aux autorités politiques du canton pour leur confiance et leur soutien qui rendent l'accomplissement de nos missions possible.

Erich Dürst, directeur de l'EVAM

P.S. RESPECT aux bénévoles! La version élargie du rapport d'activité 2015 intègre un reportage sur les groupes de bénévoles en action auprès des migrants. Ces témoignages, richement illustrés et disponibles dès fin juin, révèlent la vivacité et la variété des engagements citoyens.



POINTS FORTS

Répondre à l'urgence

Conséquence des conflits au Proche et Moyen-Orient et de la situation politique dans la corne de l'Afrique, le mouvement migratoire sans précédent qu'a connu l'Europe constitue sans nul doute le fait marquant de l'année. Au total, la Suisse a enregistré près de 40 000 demandes d'asile en 2015, un chiffre qu'elle n'avait pas connu depuis la crise du Kosovo en 1999. Dans le canton de Vaud qui doit accueillir 8% des personnes qui sollicitent la protection de notre pays, ce mouvement a mis l'EVAM face à un défi majeur.

Dès avril, le nombre mensuel d'arrivées dans le canton n'a plus faibli jusqu'à la fin de l'année. Alors qu'il s'établissait à 48 en avril, il est monté à 295 en juin, puis 385 en septembre. En novembre, il atteignait le chiffre record de 473. La population assistée par l'EVAM a globalement augmenté de 25% en 2015. D'avril à mi-décembre, l'EVAM a dû mettre en œuvre des solutions à court terme et des fonctionnements innovants pour trouver 1300 places d'hébergement supplémentaires. Pas moins de six foyers, six abris de protection civile et deux structures de jour ont ainsi été aménagés et ouverts en un temps record.

L'EVAM a dû rapidement s'adapter pour faire face à la soudaineté et l'ampleur de ce flux. Tout au long de l'année, l'établissement a pu compter sur l'engagement, la réactivité et la flexibilité de l'ensemble de ses collaborateurs.

L'accueil des Mineurs non accompagnés : un défi supplémentaire

Les nombreux Mineurs non accompagnés (MNA), principalement afghans et érythréens, qui se sont joints au flux des requérants, ont été un défi supplémentaire pour l'EVAM et ses partenaires. Au cours de l'année, leur nombre a plus que quadruplé dans le canton, passant d'un peu moins de 50 en avril à 219 au 31 décembre. Tous ont été pris en charge.

Pour répondre aux besoins spécifiques de protection que requiert cette population et compléter la structure de l'avenue du Chablais, un foyer MNA a été ouvert en urgence au mois de septembre sur le site du Chasseron à Lausanne. En fin d'année, il accueillait 70 mineurs non accompagnés. Puis en novembre, une vingtaine de MNA ont également été hébergés au foyer aménagé dans une colonie de vacances à Ballaigues. Une autre vingtaine était accueillie sur un site à Chavannes-près-Renens.

Outre l'hébergement, l'EVAM a mis en place dans chacun de ces foyers un encadrement spécialisé. Tous les mineurs nouvellement arrivés bénéficient de mesures éducatives. Dans un premier temps, tous ont été en classés de façon prioritaire dans les propres structures d'apprentissage de français de l'EVAM.

Poursuite des efforts d'intégration des permis F

Focus de l'année 2014, l'intégration reste un objectif stratégique de premier plan pour l'EVAM. Nombre des requérants qui arrivent en Suisse restent durablement dans le pays. C'est pourquoi il est primordial de poser le plus tôt possible les jalons qui faciliteront leur intégration.

Les cours de français sont un élément clé du dispositif d'intégration sociale et professionnelle. Malgré le nombre croissant de migrants, l'EVAM s'est efforcé tout au long de l'année de leur fournir des cours de français le plus rapidement possible après leur arrivée, en augmentant le nombre de classes en interne, et en faisant appel à des prestataires externes.

En parallèle, les mesures d'insertion se sont poursuivies pour améliorer l'employabilité des requérants titulaires d'un permis F. Les ateliers de français professionnel leur permettent notamment d'acquérir une autonomie dans l'environnement du travail.

En 2015, le taux d'activité des personnes au bénéfice d'une admission provisoire dans le canton de Vaud a enregistré une légère progression (passant de 21.4% au 31 décembre 2014, à 21.7% au 31 décembre 2015), tandis que le taux moyen suisse a reculé de 31.9% à 29.7%.

Bénévoles : une mobilisation exemplaire

Sensibilisée et touchée par les images de migrants sur les routes largement relayées dans les médias, la population du canton a répondu présente à chaque nouvelle ouverture d'abri, de foyer ou de structure de jour. Dans la foulée des séances d'information organisées dans les communes, les groupes de bénévoles se sont multipliés en 2015.

Cette dynamique positive a permis de fournir aux bénéficiaires de l'EVAM des temps de rencontres (cafés-contact, soupers, etc.), de loisirs (pratiques sportive, concerts, etc.) ou de découverte de leur région d'accueil. Ces activités complémentaires des prestations de l'EVAM sont surtout autant d'opportunités pour les requérants de vivre des espaces de partage et de convivialité hors des lieux d'hébergement. Elles leur permettent de tisser des liens indispensables à leur intégration.

Le dossier de ce rapport rend hommage à ces bénévoles et à l'énergie qu'ils déploient pour faire vivre cet élan de solidarité.

Accueil et hébergement :

L'EVAM s'engage dans des projets novateurs

Lancé dans quatre cantons, dont celui de Vaud, par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), le projet d'hébergement de migrants chez des particuliers a rapidement suscité l'intérêt de l'EVAM. L'accueil chez des particuliers permet en effet d'accélérer l'intégration sociale et professionnelle de requérants appelés à rester durablement en Suisse.

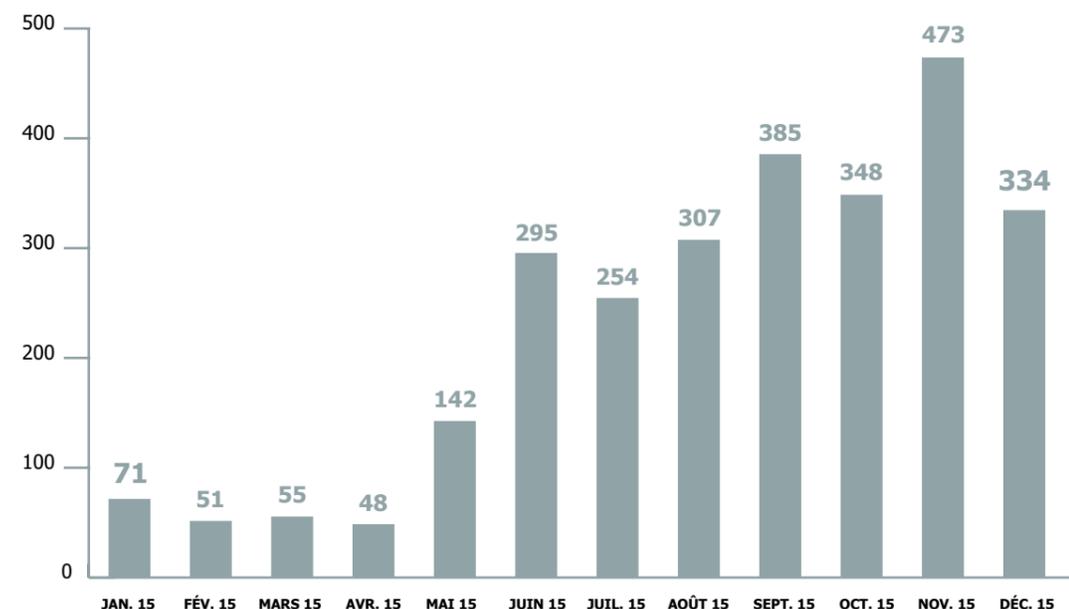
L'établissement a ainsi facilité l'accueil d'un premier migrant dans une famille de Lully en mars 2015. D'autres ont suivi : fin 2015, onze personnes au total étaient hébergées dans des familles vaudoises.

En parallèle, l'EVAM a pris contact avec l'association de Giez « Un village - une famille » ; Celle-ci a lancé un appel pour inciter chaque village suisse à accueillir une famille de migrants. L'EVAM a identifié et accompagné l'installation

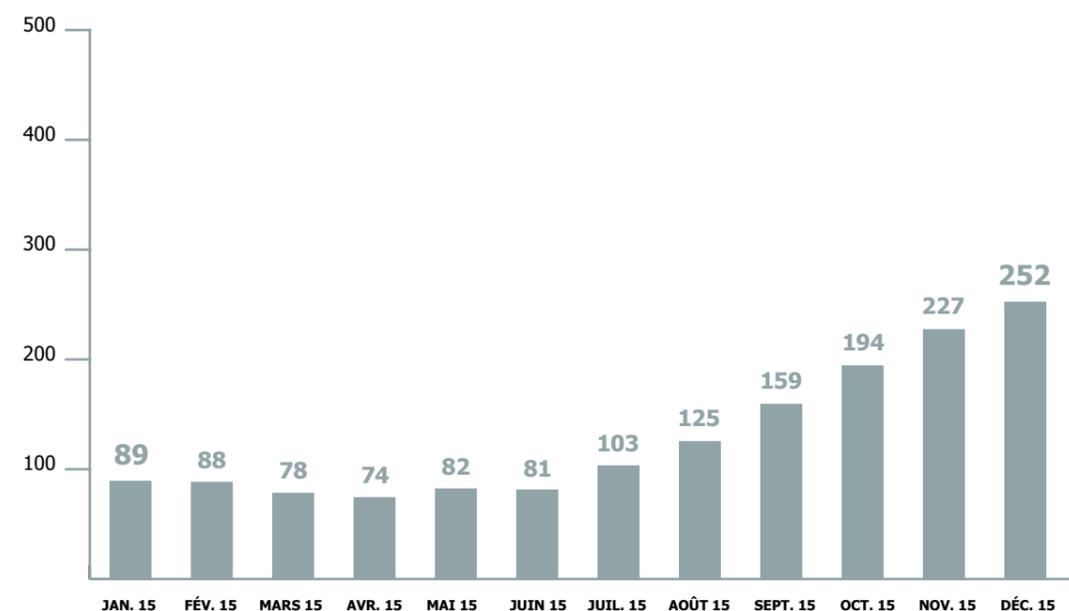
en décembre d'un couple de Syrie avec trois enfants dans le village de Giez.

Que ce soit chez des particuliers ou dans un village, ces projets d'accueil novateurs requièrent un investissement et un suivi importants pour créer les conditions nécessaires à leur pérennisation. Aussi, l'EVAM a décidé de consacrer des ressources particulières pour gérer ces nouvelles formes d'accueil de manière structurée, dans le cadre d'un projet transversal.

REQUÉRANTS D'ASILE ATTRIBUÉS AU CANTON DE VAUD



ÉVOLUTION DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DANS LE CANTON



MISSIONS ET ORGANISATION

Missions

L'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est l'institution chargée de mettre en œuvre l'assistance prévue par la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA) du 7 mars 2006. L'établissement dispense aussi l'aide d'urgence, un régime d'assistance délivré principalement en nature aux personnes en situation irrégulière.

De ces deux missions découlent les trois prestations fournies par l'EVAM: l'hébergement, l'encadrement et l'assistance. Le canton de Vaud reçoit environ 8,0 % des demandeurs d'asile sortant des Centres d'enregistrement et de

procédure de la Confédération, selon une clé de répartition basée essentiellement sur la démographie des cantons.

Chiffres et tendances

Au 31 décembre 2015, l'EVAM assistait 6554 migrants (contre 5258 en 2014), représentant 4301 (3311) familles, réparties selon les statuts suivants:

- 2707 (1724 en 2014) requérants d'asile en procédure (Permis N)
- 2879 (2562) personnes au bénéfice d'un permis F
- 968 (972) personnes à l'aide d'urgence

L'année 2015 marque une forte progression de la population assistée par l'EVAM de 1296 personnes. Ce chiffre représente une augmentation de près de 20 % qui s'explique par l'arrivée conséquente de migrants au cours des huit derniers mois de l'année. La hausse la plus notable s'enregistre par conséquent parmi les requérants d'asile dont le nombre a augmenté d'un millier en un an.

Parmi les migrants assistés, 578 étaient financièrement autonomes fin décembre 2015 et ne dépendaient de l'EVAM que pour la fourniture d'un logement et/ou d'une assurance maladie qu'ils doivent rembourser. L'EVAM recensait aussi 580 personnes partiellement assistées, car elles disposaient d'un revenu inférieur aux normes d'assistance en vigueur.

SECRETARIAT GENERAL

En 2014, l'EVAM complétait son dispositif de lutte contre les abus et les fraudes en recrutant trois enquêteurs. En 2015, 44 dénonciations ont été déposées auprès du Ministère public pour assistance induite, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (33).

Système d'information

Suite à l'adjudication fin 2014 du contrat d'hébergement à Spie SA, l'entité Système d'information (SI) a migré entre mars et septembre 2015 toute l'infrastructure informatique de l'EVAM vers le nouveau prestataire. Objectif principal de l'année, ce projet d'envergure permet aujourd'hui à l'EVAM de bénéficier d'une infrastructure plus robuste, plus performante et surtout plus évolutive, un atout majeur pour s'adapter à la volatilité du contexte migratoire.

En parallèle, le SI a assuré la sécurisation de l'application Asylum, un logiciel vital pour garantir le suivi des dossiers des bénéficiaires de l'EVAM. Il a également mis en place l'informatique décisionnelle (Business Intelligence), un outil d'aide à la décision basé sur des données statistiques.

Les efforts d'internalisation des compétences informatiques entrepris en 2014 ont été maintenus. Le SI a repris la gestion des droits et des accès, des postes de travail et de la messagerie et poursuivi l'introduction de méthodes dites agiles (gestion de projet). Celles-ci permettent d'adapter les applications informatiques en fonction du retour des utilisateurs.

Ces différents projets ont aussi été mis en œuvre alors que l'établissement était confronté à l'arrivée massive de migrants. L'ouverture rapide de nombreux sites a nécessité l'installation sans délai, sur place, des services informatiques, occasionnant une charge de travail importante pour les collaborateurs.

Ressources humaines

L'arrivée de migrants a eu un impact direct sur le travail de l'entité ressources humaines (RH). L'établissement a recruté 153 collaborateurs et 20 stagiaires ou civilistes en 2015. En douze mois, l'organisation a bondi de 411 à 507 personnes ou de 355 places de travail à plein temps à 430 places. Soit une augmentation de 21 % des effectifs. Ces nouveaux collaborateurs ont dû être intégrés aux équipes en place tandis que l'établissement traversait un moment d'intense activité. De nombreuses sessions de formations internes ont été organisées.

Poursuivant la politique de professionnalisation des métiers, les RH ont enrichi la palette de formations continues. Des ateliers d'anglais pour le personnel au guichet, une sensibilisation à l'aide au retour pour les requérants déboutés ou bénéficiaires de l'aide d'urgence et des informations sur les maladies infectieuses ont ainsi été ajoutés au catalogue de plus de 140 thématiques. Au total, 1922 jours de formation ont été octroyés en 2015, soit 4.3 jours par collaborateur.

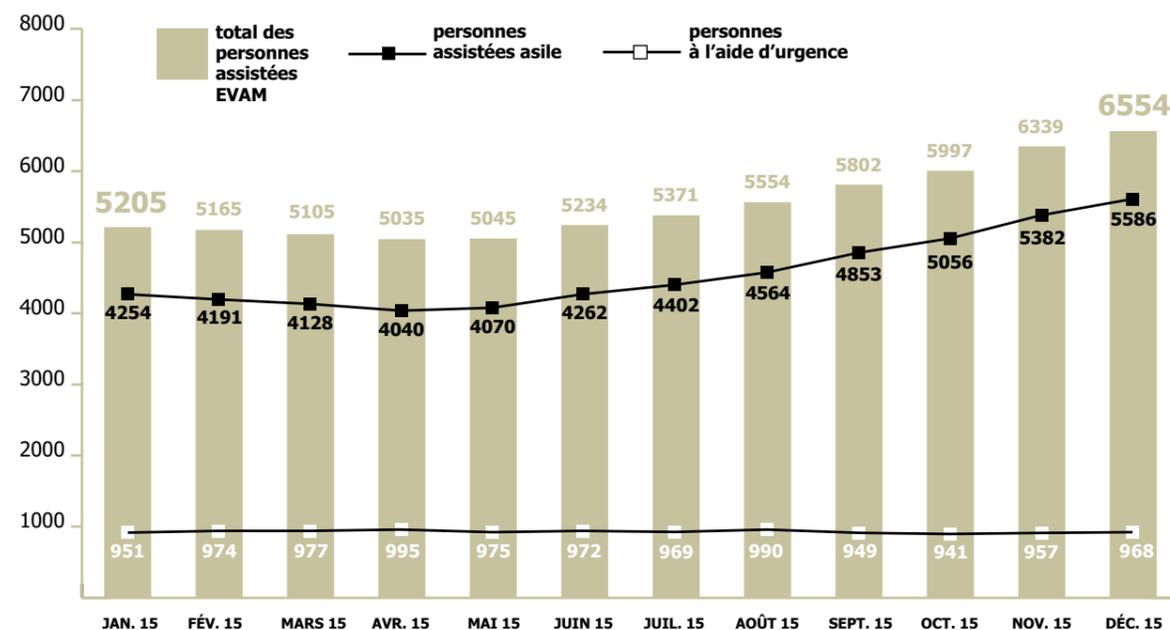
Dans le cadre du projet de révision du système de rémunération piloté par la direction, un groupe de travail paritaire a été constitué en 2015. Composé de collaborateurs représentatifs des fonctions de l'EVAM et désignés conjointement par l'employeur et la délégation syndicale, le groupe s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année.

Soutien juridique

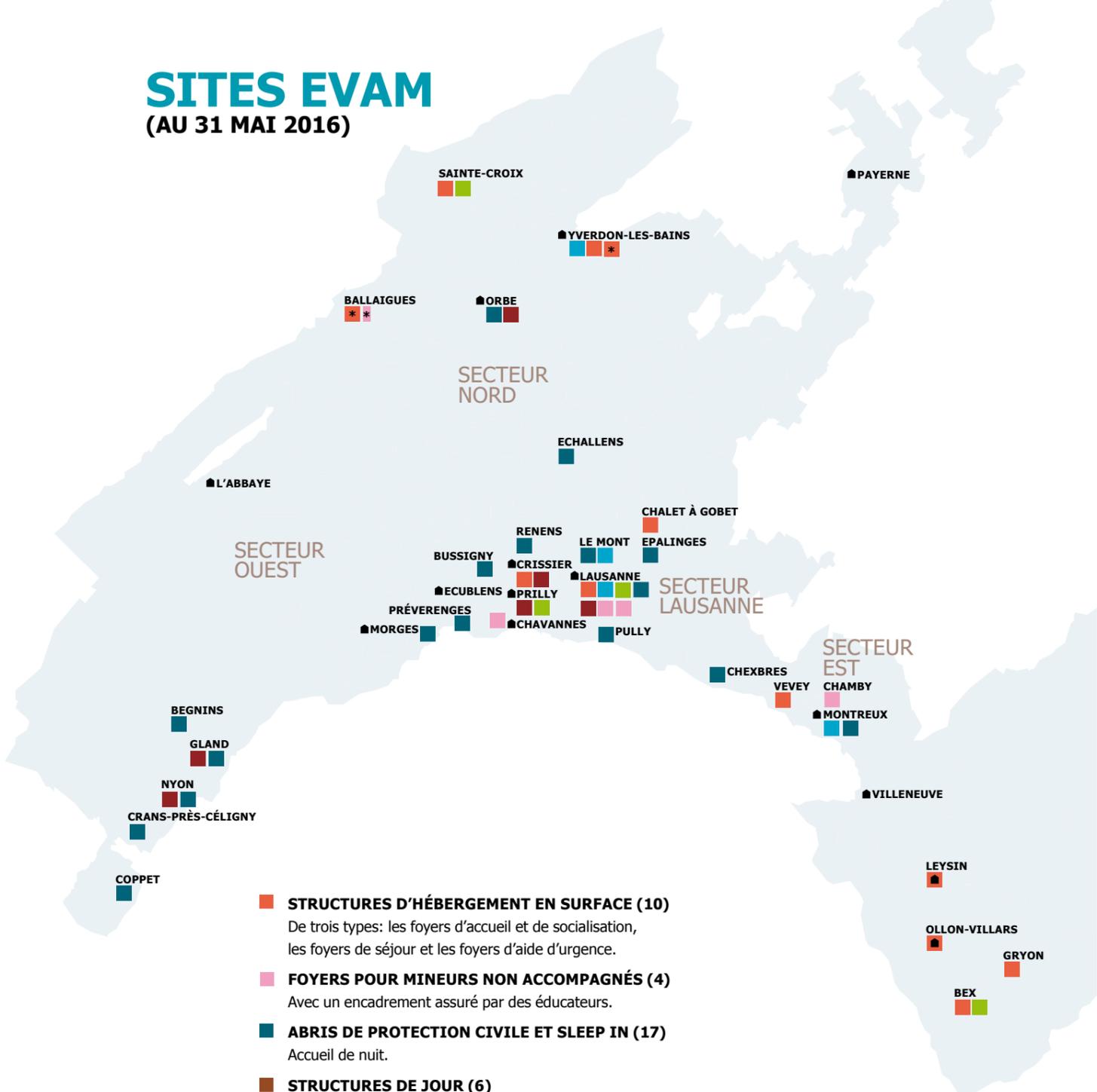
Les requérants disposent d'un délai de 10 jours pour contester les décisions administratives de l'EVAM. En 2015, 358 oppositions ont été déposées. Elles portaient principalement sur des questions d'assistance et d'hébergement. Ce chiffre reste stable par rapport à 2014 (341). Sur les 365 oppositions traitées en 2015, 200 ont été rejetées, 102 ont été admises totalement ou partiellement, et 63 ont été déclarées irrecevables ou dépourvues d'objet. Seules 35 ont fait l'objet d'un recours auprès du Département de l'économie et du sport (DECS). Parmi les personnes déboutées, neuf sont allées devant le Tribunal administratif, et deux jusqu'au Tribunal fédéral.

Afin de maintenir un climat sûr pour ses collaborateurs et ses bénéficiaires, l'EVAM a déposé 12 dénonciations pénales pour menaces et violences contre des fonctionnaires (contre 6 en 2014). L'établissement a également déposé 45 plaintes pénales (soit 20 de plus qu'en 2014), essentiellement pour des dommages à la propriété. Ces actes n'étaient pas nécessairement le fait de personnes prises en charge par l'établissement.

PERSONNES ASSISTÉES PAR L'EVAM (VALEURS EN FIN DE MOIS)



SITES EVAM (AU 31 MAI 2016)



STRUCTURES D'HÉBERGEMENT EN SURFACE (10)

De trois types: les foyers d'accueil et de socialisation, les foyers de séjour et les foyers d'aide d'urgence.

FOYERS POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (4)

Avec un encadrement assuré par des éducateurs.

ABRIS DE PROTECTION CIVILE ET SLEEP IN (17)

Accueil de nuit.

STRUCTURES DE JOUR (6)

Ouvertes 7 jours sur 7, destinées à l'accueil diurne des personnes logeant en abri de protection civile.

CENTRE DE FORMATION ET SES ANNEXES

Prestations proposées: cours de français, programmes d'occupation, bilans d'orientation et aide à la recherche d'emploi.

ADMINISTRATION

Ce terme regroupe le siège administratif, le centre de prestations, les antennes administratives réparties par secteurs, l'antenne dédiée à l'aide d'urgence, ainsi qu'un dépôt de 2100 m².

PROPRIÉTÉS DE L'EVAM (26)

* Structures temporaires fermées fin mars 2016.

HÉBERGEMENT

Plus de 60 nouveaux appartements loués

Outre les deux structures de jour, les six nouveaux abris de protection civile et les sept foyers ouverts entre juin et décembre, l'EVAM a multiplié les efforts pour trouver des appartements qui permettent d'accueillir les migrants dans des conditions plus favorables.

Ces efforts ont porté leurs fruits, soutenus par la médiatisation de la crise migratoire. Au cours de l'année, l'établissement a signé une soixantaine de nouveaux baux.

Les équipes administrative et technique ont été mobilisées pour évaluer ces logements, réaliser les états des lieux d'entrée et de sortie, et organiser la remise en état.

Prospecter le marché immobilier

Dans cette course contre la montre, la commission immobilière de l'EVAM a joué un rôle clé pour identifier de nouveaux lieux d'hébergement. Composée du directeur, du responsable de l'unité hébergement et du secrétaire général, elle sollicite gérances et promoteurs et étudie les pistes de biens potentiellement disponibles. À l'automne, une courtière immobilière a également été engagée à temps partiel pour une période de six mois afin de prospecter le marché.

Appuyée par des collaborateurs, la commission a travaillé d'arrache-pied pour négocier avec les propriétaires, gérants d'immeubles ou promoteurs, engager les démarches d'achat ou de location, constituer et soumettre les dossiers de financement, déposer et suivre les demandes de permis de construire, etc.

La logistique, un travail de l'ombre

Chaque requérant reçoit à son arrivée un « panier d'accueil » personnalisé qui comprend, selon sa situation et son lieu d'hébergement, de la literie – matelas, oreiller, duvet, draps –, de la vaisselle et des produits d'hygiène. Les familles avec des bébés et des enfants en bas âge reçoivent en plus des kits spéciaux. Véritable cheville ouvrière du dispositif de l'hébergement, la logistique gère les stocks qui permettent de composer ces paniers et les remet aux requérants. En 2015, ce sont jusqu'à 400 paniers par mois qui ont été fournis!

La logistique est chargée de gérer les besoins matériels des migrants (+25% d'activité en 2015) et des collaborateurs de l'EVAM (+21%). Elle s'occupe aussi de l'entretien des foyers et structures collectives (12 nouveaux sites). En 2015, elle a fait preuve à la fois d'une grande efficacité et de beaucoup de rigueur pour répondre à l'augmentation des besoins.

Le premier défi: loger tout le monde

Le nombre de nouveaux requérants arrivés sur le sol vaudois au cours de l'année est impressionnant. Mais, au-delà des chiffres, ce sont des familles, des hommes et des femmes seules, des personnes âgées ou malades, et des mineurs non accompagnés pour qui l'EVAM a dû fournir un toit et un lit dans des conditions particulièrement stressantes et difficiles.

Les délais d'abord, qui ne permettaient aucune anticipation. Chaque jour, les équipes n'avaient en effet que quelques heures, entre le moment où elles recevaient les listes de migrants à accueillir (vers 16h) et leur arrivée (le lendemain), pour trouver les solutions d'hébergement les plus adaptées à chaque situation. Au plus fort de la crise, ce sont jusqu'à 30 personnes qu'il fallait loger chaque jour, sans rien savoir à l'avance ni de leur profil ni de leurs besoins.

Les places ensuite, car les structures, à peine ouvertes, ont vite été occupées. Cette situation à flux tendus a requis une grande réactivité de la part de l'unité pour trouver les lits disponibles dans les différents types d'hébergements et ouvrir de nouveaux lieux d'accueil. Pour relever ce défi quotidien, l'unité a travaillé pour accommoder la situation des nouveaux arrivants. Elle a aussi dû travailler sur celle des requérants déjà installés et qui pouvaient être transférés en logement individuel ou dans d'autres régions de manière à libérer des lits dans les hébergements collectifs.

Au final, l'EVAM a trouvé 1300 places d'hébergement supplémentaires. Tous les requérants qui lui ont été confiés en 2015 ont été logés.

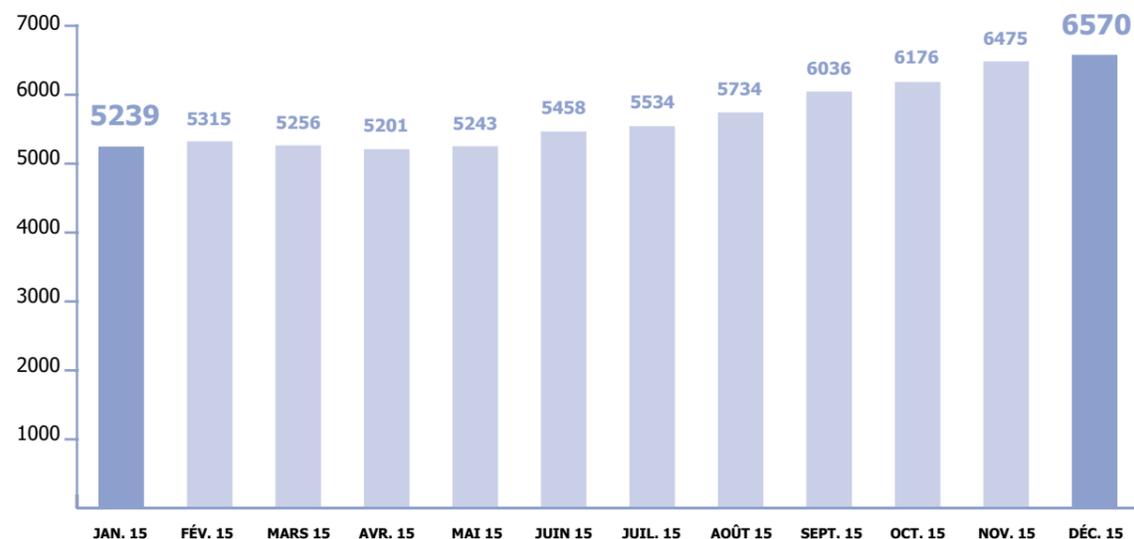
Le recours à des solutions d'urgence ou temporaires

Le contexte du marché immobilier vaudois et le manque chronique de places d'hébergement ont débouché sur l'ouverture de six nouvelles structures souterraines (abris de protection civile) à Gland, Nyon, Clarens, Crans-près-Céligny, Chexbres et Renens. Tous ont été aménagés dans des délais très courts.

En parallèle, l'EVAM a cherché à louer des locaux temporairement vides: une colonie de vacances de Ballaigues, l'auberge du Chalet-à-Gobet à Lausanne ou le Gîte du Passant, l'auberge de jeunesse à Yverdon. Dans ces démarches, l'EVAM s'est efforcé de trouver un équilibre à l'échelle du canton, de manière à répartir les migrants sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les choix ont aussi été dictés par la disponibilité des biens immobiliers.

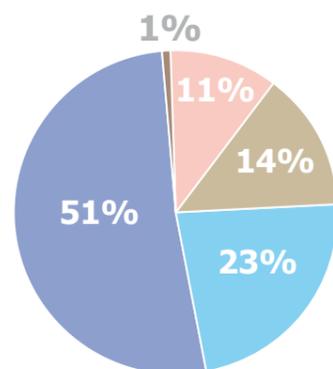
Au plus fort des arrivées, l'EVAM a dû aménager les locaux existants de manière à optimiser les places d'accueil. Ce sont en particulier des salles communes ou de loisirs dans certains foyers qui ont été converties en dortoirs. Des hôtels ont également été démarchés pour la location de chambres.

BÉNÉFICIAIRES DE L'EVAM HÉBERGÉS (VALEURS EN FIN DE MOIS)



TYPE D'HÉBERGEMENT (AU 31 DÉCEMBRE 2015)

- 70 personnes à l'hôtel
- 675 personnes en appartement privé
- 888 personnes enabri PC et au Sleep in
- 1460 personnes en foyer
- 3274 personnes en appartements (propriétés EVAM et locations)



TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT COLLECTIF (AU 31 DÉCEMBRE 2015)

LIEUX	CAPACITÉ TOTALE EFFECTIVE nombre de pers.	OCCUPATION EFFECTIVE nombre de pers.	OCCUPATION EFFECTIVE en %	
Foyer accueil et socialisation	Gîte Passant, Yverdon-les-Bains	46	44	96%
	Crissier	316	377	119%
	Bex	165	205	124%
	Arveves-sur-Ollon	70	72	103%
	Jura Rosaly-Ballaigues	72	72	100%
	Gryon*	70	23	33%
Foyer séjour	Sainte-Croix	120	143	119%
	Chablais, Lausanne	43	50	116%
	Leysin, Sainte-Agnès	85	97	114%
	Chalet-à-Gobet, Lausanne	50	55	110%
Foyer d'aide d'urgence	Valmont, Lausanne-Vennes	85	98	115%
	Montagny, Yverdon-les-Bains	70	83	119%
	Vevey	65	71	109%
Foyer mineurs MNA	Lausanne (2), Chavannes	117	137	115%
Abris de protection civile	15 abris dans le canton**	820	816	100%
Sleep in	Morges	24	24	100%

* Ouvert le 30 décembre 2015 ** L'abri de Chexbres a ouvert le 27 décembre 2015

ENCADREMENT

En 2015, l'unité a ajusté en permanence son fonctionnement et renforcé ses équipes d'assistants sociaux, éducateurs et animateurs pour absorber l'intensification de l'activité due au nombre croissant de migrants.

Mineurs non accompagnés : l'accompagnement individualisé mise sur la socialisation et l'autonomisation

Les chiffres de mineurs non accompagnés (MNA) arrivés en Suisse et dans le canton en 2015 donnent le tournis. Pour les héberger, l'EVAM a ouvert trois nouveaux sites : Chasseron 1 à Lausanne, Ballaigues et Chavannes-près-Renens. Ainsi, 95 places sont venues s'ajouter aux 42 déjà disponibles au foyer de l'avenue du Chablais à Lausanne. Plusieurs MNA ont aussi été installés au foyer d'accueil et de socialisation de Crissier, faute de place ailleurs.

Mais au-delà de l'hébergement, cette population pose un double enjeu de protection et d'éducation. Ces jeunes ont besoin d'un encadrement individualisé qui leur permette de se (re-)construire et de vivre dans leur nouvel environnement. Apprendre à se lever le matin, à aller à l'école et à faire ses devoirs, acquérir les valeurs de solidarité et de respect de la vie en collectivité, envisager l'avenir... Dans les foyers qui leur sont dédiés, les MNA sont encadrés et accompagnés par des équipes d'éducateurs professionnels. La dotation est bien entendu largement supérieure à celle d'un foyer pour familles. Le nombre d'éducateurs a presque triplé en 2015.

En parallèle des mesures appliquées dans les hébergements collectifs, et fort d'une expérience pilote positive, l'EVAM a étendu le concept d'appartement de transition lancé en 2014. Une deuxième collocation a ainsi vu le jour en 2015. Elle accueille trois mineurs non accompagnés à Lausanne. Pour mémoire, ce projet s'adresse à des mineurs proches de leur majorité, titulaires d'un permis F et en formation dans le cadre d'un projet professionnel. Son objectif : leur permettre d'acquérir des réflexes de gestion du quotidien avant leurs 18 ans. Ils apprennent ainsi à s'organiser pour les repas, à gérer un budget, etc., afin d'être mieux préparés au passage à la vie de jeune adulte.

Intégration : priorité à l'acquisition du français

Parmi les mesures d'intégration, les cours de français sont une priorité pour tous les migrants non francophones. En 2015, 70 % des nouveaux arrivants ont été en classés dans les cours organisés par l'établissement. L'EVAM s'est employé à développer le nombre de classes afin de répondre à une demande exponentielle, et de permettre à tous d'acquérir les bases du français de la vie courante le plus rapidement possible.

Outre l'augmentation de la capacité en interne, l'EVAM a également fait appel à quatre écoles de langues privées pour ouvrir des classes supplémentaires et accueillir plus de migrants. En un an, l'EVAM a ainsi doublé sa capacité d'accueil dans les cours de français (cf. le détail des chiffres ci-dessous).

La maîtrise du français dans le contexte professionnel est un atout majeur pour faciliter l'employabilité des migrants. Dès septembre 2015, des cours de langue ont été introduits dans la partie pratique des formations professionnelles – cuisine, peinture, santé – proposées aux migrants. Dispensés par une enseignante spécialisée, ils se concentrent sur le vocabulaire du métier. Cette offre de cours de français « intégrés » sera développée et affinée au cours de l'année 2016.

Optimiser les mesures d'insertion

En 2015, quelque 2800 migrants ont bénéficié de mesures d'intégration, sans compter les cours d'initiation au français. Ces mesures comprennent des programmes de formation, de pratique professionnelle, ou d'aide à la recherche d'emploi. Face à l'évolution des effectifs des bénéficiaires, l'EVAM et l'Office de l'assurance invalidité (OAI) ont décidé cette année d'instaurer une collaboration interinstitutionnelle pour renforcer le dispositif. Objectif : optimiser les aides disponibles pour éviter le recours systématique à l'AI et permettre aux migrants titulaires de permis F de bénéficier, le cas échéant, de mesures précoces d'insertion professionnelle.

Par ailleurs, l'EVAM a conclu une convention de placement professionnel avec un prestataire externe. Débuté en juin 2015, ce projet pilote garantit en permanence 12 places à l'intention des bénéficiaires de l'EVAM afin d'appuyer leurs efforts pour intégrer le marché du travail vaudois.

La cuisine de l'EVAM a produit plus de 15 000 repas en moyenne chaque mois

La cuisine représente un dispositif important de la stratégie d'intégration professionnelle de l'EVAM. Sa mission principale est de proposer aux requérants titulaires d'un permis F un programme de formation et pratique professionnelles (PFPP) dans le domaine de la restauration. Les repas produits dans le cadre de cette formation à la fois théorique et pratique sont ensuite conditionnés, puis livrés sur les différents sites d'hébergement.

Suite à son déménagement en 2014 sur le site de Chavannes 33 à Lausanne, la cuisine s'était fixé un objectif : reprendre la production de tous les repas fournis aux migrants hébergés dans les abris de protection civile gérés par l'EVAM. Ce fut chose faite dès le printemps. Par ailleurs, le succès du self-service ne s'est pas démenti : jusqu'à 150 repas y sont servis quotidiennement. Il est ouvert aux collaborateurs de l'EVAM, mais aussi aux requérants qui peuvent venir s'y restaurer lorsqu'ils suivent des cours intensifs sur la journée.

Avec l'ouverture de nouveaux hébergements dans la deuxième partie de l'année, l'EVAM a dû externaliser de nouveau une partie de la production pour absorber l'important pic d'activité. Mais au cours de l'année, le nombre de repas produits chaque mois par la cuisine est passé de près de 14 000 en juin à plus de 20 000 en décembre.

L'entité surveillance se renforce et met en place une démarche qualité

Chargée d'assurer la sécurité et de veiller au respect des règlements dans les foyers collectifs gérés par l'établissement, l'entité surveillance a été particulièrement sollicitée en 2015.

L'arrivée des premiers migrants dans un nouveau foyer, structure ou abri PC est en effet un moment qui requiert une vigilance accrue. En particulier lorsque tous les services (personnel d'encadrement et d'assistance, informatique, téléphone, etc.) ne sont pas encore entièrement opérationnels, comme ce fut le cas cette année avec l'ouverture de plusieurs sites dans des délais très courts. Dans ces situations, l'effectif de surveillance est renforcé au sein de la structure, le temps que l'ensemble du dispositif soit en place. Pour faire face aux besoins, l'équipe de surveillance a accueilli au total 17 collaborateurs supplémentaires, dont 13 entre juin et décembre.

En parallèle, l'entité a mis en place un processus d'analyse des pratiques pour améliorer la réponse de ses collaborateurs aux situations problématiques. Cette démarche qualité, relativement inhabituelle dans le domaine de la sécurité et de la surveillance, consiste à analyser les incidents survenus pour en identifier les facteurs de déclenchement ou d'aggravation. Il s'agit aussi d'en tirer les enseignements pour les prévenir.

1199

places dans les cours de français
(626 en 2014)
dont 284 chez des prestataires externes
(0 en 2014)

9473

entretiens réalisés par les assistants sociaux

4536

demandes de prestations supplémentaires traitées
(2763 en 2014)

Les demandes des prestations supplémentaires sont traitées au cas par cas par les assistants sociaux. Elles sont octroyées en plus de l'assistance pour répondre à des besoins spécifiques des migrants. Par exemple, elles permettent de financer les frais de participation d'un enfant à un camp scolaire, ou de contribuer à l'achat d'un ordinateur pour un jeune en formation.

ASSISTANCE

Des collaborateurs accueillent et orientent dans les nouveaux foyers

Pour gagner en efficacité et répondre plus rapidement aux besoins d'accueil et d'orientation des requérants nouvellement arrivés, les collaborateurs de l'unité interviennent directement dans les foyers d'accueil et de socialisation. C'était notamment le cas au foyer temporaire de Ballaigues, ouvert en 2015.

Ces collaborateurs renseignent les migrants, leur fournissent des titres de transport publics ou prennent des rendez-vous médicaux.

L'unité Assistance ajuste son fonctionnement pour répondre aux besoins accrus de prestations

Face à l'augmentation importante du volume d'activité enregistrée dès le mois de mai, les équipes chargées de gérer les arrivées des migrants et d'organiser les premiers entretiens ont été renforcées. Par ailleurs, l'unité a fait preuve de flexibilité et de capacité d'adaptation pour ajuster son fonctionnement et simplifier ses processus.

Un guichet unique accueille les requérants à leur arrivée

À leur arrivée, les requérants passaient habituellement par plusieurs étapes administratives et entretiens. Ces démarches permettent de collecter les informations nécessaires à la mise en place des prestations d'assistance, de l'assurance maladie, etc. L'ouverture d'un guichet unique a simplifié ces étapes en centralisant l'ensemble des procédures en un seul lieu. Elle a également permis d'améliorer la qualité de la prise en charge. Par exemple, les migrants de langue arabe ou tigrinya – la langue principalement parlée en Erythrée – ont bénéficié plus systématiquement d'interprètes.

Nouvelles procédures pour les entretiens

Pendant les mois les plus critiques, les premiers entretiens menés avec les nouveaux requérants ont été simplifiés et raccourcis pour que tous puissent être vus le plus rapidement possible après leur arrivée. Ces premiers entretiens se sont concentrés sur le recueil des informations essentielles à la mise en place des prestations. Les renseignements sur l'environnement familial des personnes sont certes importants pour définir leurs droits et devoirs d'entretien vis-à-vis de membres de leur famille, hors de Suisse notamment. Mais ils ne sont pas déterminants au départ. Un rattrapage d'information a donc été réalisé une fois la période d'urgence passée.

En temps normal, les bénéficiaires de l'assistance sont convoqués une fois par mois pour déclarer d'éventuels changements de situation. Pour les requérants hébergés dans les abris de protection civile ou dont la situation est peu susceptible d'évoluer, ces entretiens mensuels ont été espacés. Ils ont lieu tous les trois mois et les requérants peuvent naturellement faire valoir tout changement entre deux rendez-vous. Introduite dans l'urgence, cette mesure pourrait être adoptée définitivement.

En parallèle, les outils informatiques ont rapidement été adaptés aux circonstances et aux nouvelles procédures en place.

45 707

documents traités et saisis par le fichier central
+ 11 %
par rapport à 2014

5647

mutations entrées et sorties en assurance collective
+ 42 %

6132

nombre d'affiliés au 31.12.2015
+ 21 %

10 422

factures médicales
+ 14 %

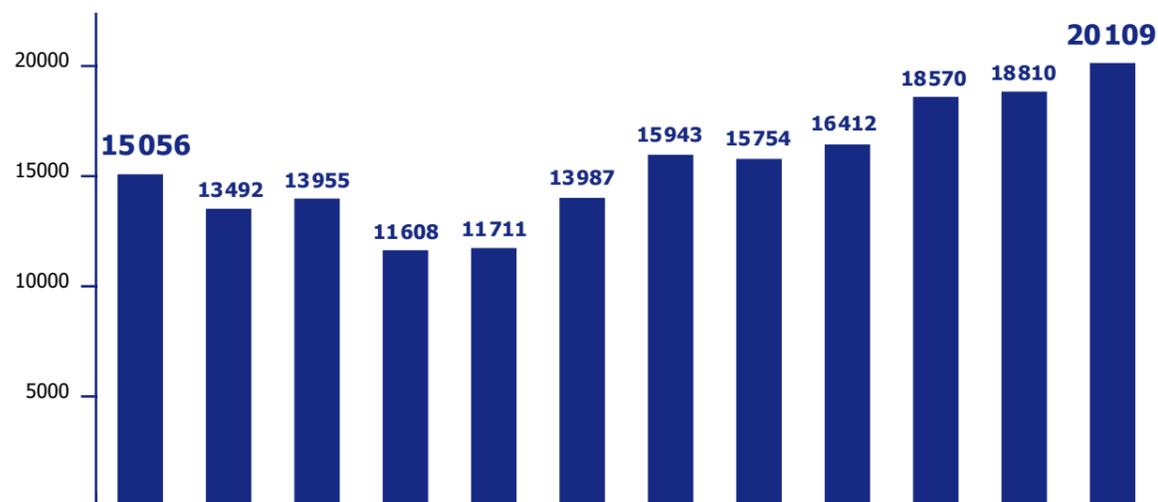
30 129

rendez-vous pour l'assistance et revenus
+ 8.5 %

77 884

décomptes d'assistance
+ 11 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS PRODUITS PAR LA CUISINE DE L'EVAM AU COURS DE L'ANNÉE 2015



SECTEURS

Journée mondiale des réfugiés : l'EVAM s'associe aux actions organisées à Bex et Sainte-Croix

Chaque année depuis 2001, le 20 juin commémore les réfugiés dans le monde. À l'appel des Nations Unies, cette journée met en lumière la situation particulière des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées, apatrides qui quittent leur région ou leur pays d'origine en quête d'une vie meilleure.

L'EVAM, à travers l'engagement de ses collaborateurs, s'associe aux bénévoles du Café-contact de Sainte-Croix et au Groupe d'appui aux réfugiés de Bex pour marquer cette journée internationale. Autour de deux manifestations publiques, l'occasion a été donnée à la population d'aller à la rencontre de requérants d'asile, réfugiés reconnus et personnes au bénéfice d'un permis F récemment arrivés dans le canton.

La première s'est déroulée le 13 juin au Cinéma Royal à Sainte-Croix. Mettant la focale sur la Suisse et sa vision de la «suissitude», la soirée a débuté par un concert associant le célèbre auteur-compositeur-interprète romand Michel Bühler à un musicien d'origine kurde. Elle s'est poursuivie par un repas concocté par des requérants du foyer de Sainte-Croix pour se terminer par la projection du film «Les faiseurs de Suisses».

Le 21 juin, c'était au tour du foyer de Bex d'ouvrir ses portes au public. Plus de 150 requérants d'asile de 23 nationalités récemment arrivés en Suisse ont accueilli un nombre particulièrement élevé de visiteurs et les ont régalez d'un buffet bigarré, reflet de leur diversité. La journée a été ponctuée de musique avec Barjki Animar et son oud syrien – un instrument à cordes très répandu dans le monde arabe – ainsi que des chants populaires interprétés par des migrants originaires du Pakistan et d'Érythrée. Les quelque 40 enfants accueillis dans le foyer ont profité d'ateliers de peinture et de bricolage, et des facéties du clown Itsmie.

Véritables traits d'union entre les migrants et la population, ces deux événements ont été vécus intensivement de part et d'autre.

Les responsables de secteur en première ligne dans les régions

À peine quelques semaines après la célébration de la Journée mondiale des réfugiés, le canton et l'EVAM commençaient à accueillir un nombre grandissant de requérants. Représentant l'EVAM auprès des autorités communales, des partenaires, de la population, des bénévoles et des médias, les responsables de secteur ont été en première ligne sur le terrain pour coordonner la mise en place des nouvelles structures, foyers et abris, dans des délais souvent très courts.

L'ouverture d'un nouveau site d'hébergement collectif s'accompagne presque toujours d'une séance publique d'information. Ces séances permettent d'expliquer le contexte de ces ouvertures et le fonctionnement de ces sites aux habitants. Elles sont aussi l'occasion de lancer des appels aux bénévoles.

SECTEUR EST

Après de longs mois de travaux, l'inauguration du Foyer rénové de Sainte-Agnès à Leysin a rassemblé le 18 juin autorités, partenaires et entreprises intervenantes, bénévoles et occupants. Dans les mois qui ont suivi, le secteur a vu l'ouverture de trois nouveaux foyers et d'un abri de protection civile permettant d'accueillir plus de 200 personnes au total.

Des bénévoles se mobilisent dès l'ouverture des nouveaux hébergements

L'ouverture de l'abri de protection civile de Clarens en septembre a rapidement suscité un élan de solidarité au sein de la population. Les habitants mobilisés ont créé l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de l'abri de Clarens (ABRAC), afin de nouer des contacts avec les 75 hommes originaires principalement d'Érythrée et de Somalie qui y logent.

La même dynamique a accompagné l'ouverture en octobre du chalet de la Clairière à Arveyes (Ollon), une ancienne colonie de vacances acquise par l'EVAM pour héberger des familles et des femmes, puis de deux bâtisses louées à Gryon en décembre. Le groupe de bénévoles a ainsi créé l'association ECLAIR pour organiser des activités mais aussi pour faire le lien entre les requérants et la population du plateau de Villars. À la période des fêtes, une cinquantaine de bénévoles ont organisé un réveillon de Noël à Arveyes et invité la fanfare de Gryon à jouer pour les migrants.

Des salles communes devenues des dortoirs aux foyers de Bex et Leysin

Pour faire face à l'arrivée continue de migrants et au manque de places, plusieurs salles de jeux et de loisirs des foyers de Bex et Leysin ont été transformées en dortoirs durant l'été. La reconversion de ces espaces communs a rendu difficile l'organisation d'activités créatrices de liens par les bénévoles, telles que les repas communautaires, les cafés-contact et les fêtes de Noël. Des solutions alternatives ont pu être trouvées hors des foyers, sauf pour les salles de jeux qui n'ont pas pu être aménagées ailleurs.

Des migrants s'engagent pour des travaux à Ollon et Vevey

Pendant les trois mois d'été, des équipes de requérants se sont relayées en permanence auprès des services de la commune d'Ollon. Ils ont effectué divers travaux d'entretien des forêts tels que l'élimination des plantes exogènes envahissantes. Cette expérience est renouvelée chaque année mais c'était la première fois qu'elle se déroulait sur une période aussi longue.

À Vevey, une excellente collaboration s'est mise en place avec les services de la voirie de la Direction des espaces publics, sollicitant là-aussi des équipes de migrants. Dès le mois de juin, et sans discontinuité, les requérants ont aménagé et nettoyé la plage à la belle saison.

Ces tâches permettent non seulement aux migrants de s'investir dans une activité valorisante mais également de faire œuvre utile pour les communes qui les accueillent. En effet, celles-ci leur confient des travaux d'entretien qui n'entrent pas dans leur planification habituelle. Ils représentent donc un vrai plus pour les collectivités. Par ailleurs, les requérants sont indemnisés.

SECTEUR OUEST

Quatre nouveaux abris de protection civile ont été ouverts dans le secteur au cours de la deuxième moitié de l'année. Après Gland en juillet puis Nyon en août, Crans-près-Céligny a accueilli ses premiers migrants début octobre. Puis, ce fut Renens en novembre. Dans ce secteur où l'hébergement disponible est principalement en abri, les structures de jour sont d'autant plus importantes pour offrir aux requérants des moments de socialisation.

Une famille de Lully accueille un jeune requérant

Arrivé en mars 2015 dans une famille de Lully, un jeune Érythréen au bénéfice d'un permis F est le premier requérant de Suisse à être hébergé chez des particuliers. L'EVAM est un partenaire de la première heure de ce projet pilote lancé en 2014 par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). La réussite de l'opération doit beaucoup à la connaissance de terrain et à l'engagement des collaborateurs de l'EVAM. Ces derniers ont porté le projet, identifié le jeune migrant et l'ont accompagné ainsi que la famille tout au long de la démarche. Leur cohabitation dure encore à l'heure où ces lignes sont écrites.

Concert des Repris de justesse à la structure de jour de Gland

Le 29 août 2015, les murs de la structure de jour de Gland ont vibré aux sons rock du groupe Repris de Justesse. Plutôt habitués des concerts en milieu carcéral, les musiciens jouaient pour la première fois devant un public de requérants. La magie qui s'est opérée cet après-midi-là a marqué les esprits et donné lieu à de nombreux échanges.

Une nouvelle structure de jour accueille les occupants des abris de la région de Nyon

Une deuxième structure de jour a été aménagée au «Canyon», l'ancien centre d'animation des jeunes à Nyon. Elle accueille depuis le 1er octobre les migrants des abris de Nyon et Crans-près-Céligny. Ceux-ci participent d'ailleurs à l'entretien du jardin de la propriété dans le cadre de travaux d'utilité publique proposés avec le Service des espaces verts de la ville. À travers les liens établis avec la délégation à l'intégration de la ville de Nyon et un groupe de bénévoles, d'autres activités ont rapidement pu être proposées aux requérants.

Des migrants font équipe avec les bénévoles de «NovioduRun»

Pour sa 10e édition le 31 octobre 2015, la course à pied de Nyon a pu compter sur une dizaine de migrants des structures de Nyon et Gland venus prêter main forte aux bénévoles. Rapidement opérationnels, ils ont travaillé toute la journée pour aider à distribuer les boissons ou les médailles, à contrôler les dossards ou encore à réguler le trafic. Leur engagement et leur efficacité ont été unanimement salués par les organisateurs.

SECTEUR LAUSANNE

Le foyer du Chasseron accueille des mineurs non accompagnés

En mai, après plusieurs mois de baisse du nombre de demandes d'asile, l'EVAM a fermé l'abri de protection civile du Mont-sur-Lausanne et ouvert un foyer de séjour au chemin du Chasseron à Lausanne. Ce foyer a été aménagé temporairement dans un bâtiment de l'EVAM destiné à être démolé pour laisser place à une construction plus flexible et mieux adaptée aux besoins. Dans un premier temps, il a accueilli des familles et personnes seules en attente d'une décision fédérale quant à leur demande d'asile. Or, compte tenu du nombre grandissant d'arrivées de migrants, l'abri du Mont a dû être rouvert un mois plus tard.

Parmi les nouveaux arrivants, se trouvaient également de nombreux mineurs non accompagnés (MNA). Aussi, pour répondre aux besoins spécifiques de cette population, le site du Chasseron a été transformé en foyer MNA, dès le mois de septembre. Les adultes ont été transférés dans les foyers de Bex et Leysin.

Auberge du Chalet-à-Gobet, abri de Chexbres et structure de jour à Crissier ouvrent en quelques mois

Dès la fin septembre, des migrants ont pu s'installer dans l'Auberge du Chalet-à-Gobet mise à disposition par la Ville de Lausanne. Bien que temporaire, cette solution a permis de loger rapidement une cinquantaine de personnes seules dans des conditions plus favorables que les abris de protection civile. Pour autant, à défaut d'espaces «en surface», des nouvelles solutions souterraines ont dû être trouvées dans le secteur en fin d'année. Ainsi, l'abri de Chexbres a ouvert le 22 décembre permettant d'offrir un lit et un toit pour la nuit à 70 requérants d'asile. Quelques jours plus tard, une structure de jour a été aménagée en urgence dans les anciens locaux de l'Office régional de placement (ORP) à Crissier. Située à proximité immédiate de la gare de Renens, la structure a accueilli les migrants de l'abri de Chexbres.

Ces ouvertures s'accompagnent toujours d'un élan de solidarité de la part de bénévoles désireux de contribuer à l'accueil des migrants. Ainsi, le quartier du Chasseron s'est mobilisé pour organiser un repas de bienvenue aux requérants installés dans le foyer de séjour. Par ailleurs, la Communauté Sant'Egidio de Lausanne visite régulièrement les quelque 100 migrants du foyer d'aide d'urgence de Lausanne-Vennes.

Toutefois, dans le secteur de Lausanne qui compte de multiples sites d'hébergement et d'accueil de migrants, la dynamique bénévole est différente de celle qui se met en place dans les petites villes ou villages. En dehors d'initiatives individuelles, il y a encore peu d'activités spécifiques organisées autour des structures de jour.

L'EVAM développe des partenariats avec des entreprises pour sensibiliser à la situation des requérants

Cette année, plusieurs actions de sensibilisation inédites ont été mises sur pied en partenariat avec des entreprises dans le secteur de Lausanne. La Vaudoise Assurances a ainsi organisé le 19 septembre une « Journée sociale » : quinze de ses collaborateurs ont chacun passé la journée, réalisé des activités d'intérêt général et partagé un repas avec un migrant. Véritable succès, cette action sera renouvelée en 2016. Débuté en décembre, un projet mené avec l'École hôtelière de Lausanne s'inscrit dans une démarche similaire : il propose à ses employés d'accueillir, le temps d'un repas, des migrants célibataires ou en famille. En fin d'année, une douzaine de collaborateurs de l'École avaient participé à l'opération. Très appréciées de part et d'autre, ces actions ont mobilisé les assistants sociaux et coordinateurs du foyer de socialisation de Crissier pour identifier les requérants volontaires et préparer ces échanges.

Enfin, comme dans les autres secteurs, des migrants de Lausanne ont effectué divers travaux d'utilité publique organisés avec des services communaux de Lausanne et d'Epalinges. Les communes, enchantées des résultats et de la motivation des migrants, réitèrent et développent la collaboration. Cette année, le domaine viticole de la Ville de Lausanne a notamment fait appel pour la première fois à des migrants pour nettoyer et cirer plusieurs milliers de bouteilles.

L'Opéra se révèle aux mineurs non accompagnés

En novembre 2015, une vingtaine de mineurs non accompagnés ont assisté au spectacle « L'enfant et les sortilèges » de Maurice Ravel. Ce magnifique projet s'est construit en partenariat avec la Jeune Chambre Internationale de Lausanne (JCI). Les adolescents ont découvert l'univers de l'opéra en plusieurs étapes. Au foyer du Chablais, une médiatrice culturelle a initié quelque 40 jeunes à travers l'écoute des voix lyriques, des images de décors et des costumes. Puis, c'est l'Opéra qui les a reçus. Là, ils ont découvert les coulisses et les différents métiers de l'ombre. Les mineurs intéressés à poursuivre l'aventure ont pu prendre place dans les fauteuils pour vivre l'œuvre. Si l'on en croit leurs réactions, en phase avec le reste du public, cette matinée du mercredi a été appréciée.

SECTEUR NORD

À Ballaigues, un partenariat avec la Fondation du Grain de blé permet d'ouvrir un foyer temporaire au fonctionnement atypique

Suite à l'appel lancé par l'EVAM en septembre auprès des colonies de vacances du canton, la Fondation du Grain de

blé a loué à l'EVAM une maison de camps de vacances à Ballaigues. Disponible pendant la période hivernale, le « foyer Jura-Rosalie » dispose de 75 places, d'une cuisine professionnelle et de l'intendance nécessaire. La Fondation a aussi mis à disposition une équipe de cuisine alliée professionnels et bénévoles.

Ce foyer unique ouvert en novembre accueille des mineurs non accompagnés (MNA) et des adultes, principalement des familles. La présence à la fois d'éducateurs pour accompagner les MNA et d'assistants sociaux pour les adultes a permis d'offrir un encadrement renforcé à l'ensemble des requérants de Ballaigues.

Un réseau actif de bénévoles s'est mobilisé, soutenu par un coordinateur financé par la Fondation du Grain de blé. Les nombreuses activités réalisées sont venues resserrer les liens autour de cette communauté et compenser l'éloignement de la ville. Pour les fêtes de Noël, un chœur d'une soixantaine d'enfants a ainsi chanté pour les migrants. Et les femmes du foyer ont confectionné l'apéritif servi à l'issue du concert, couronné par des échanges multiples et des danses.

Mouvement citoyen autour du Gîte du Passant à Yverdon-les-Bains

Suite à un accord conclu avec la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, l'EVAM a pu sous-louer le Gîte du Passant, une auberge de jeunesse propriété de la ville exploitée par un gérant privé. L'établissement y a hébergé dès le mois de décembre plusieurs familles. Rendue possible par la fermeture hivernale du lieu, cette solution temporaire a vu la mise en place d'une collaboration avec la Commission consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains ainsi que les Jardins du Cœur et Tisserands du Monde, deux associations de bénévoles déjà engagées dans des actions en faveur des migrants. Cette collaboration a facilité l'installation des familles au Gîte du Passant.

Sainte-Croix : des ateliers motivationnels pour rebondir

Prendre son destin en main n'est pas une évidence pour celui qui a vécu des traumatismes, voire a grandi dans un pays dictatorial. Pour se reconstruire et apprendre à décider pour soi, une première étape est souvent nécessaire. Au foyer de Sainte-Croix, le personnel de l'EVAM s'est interrogé sur la manière de motiver les jeunes à s'investir dans des activités et à prendre des initiatives.

En parallèle des travaux d'utilité publique proposés par la commune de Sainte-Croix et la Police administrative, un projet d'ateliers motivationnels a été élaboré avec les assistants sociaux et la cellule emploi de l'EVAM. Objectif : inciter les jeunes à se projeter dans une activité professionnelle, à se créer un réseau en Suisse, à rédiger un CV, etc. Les ateliers se déroulent sur deux jours ou trois demi-journées et s'accompagnent de cours de français. Ils s'appuient également sur le témoignage de « pairs », comme celui de migrants bien intégrés.

Deux sessions ont été organisées. Elles ont accueilli entre 10 et 15 migrants chacune. À l'issue de ces ateliers, plusieurs participants ont pu intégrer des formations, notamment dans les domaines de la cuisine et de la santé. Cette expérience utile pourrait être étendue.

RAPPORT FINANCIER

L'afflux conséquent de migrants qui a marqué l'année 2015 a conduit à l'augmentation de la population prise en charge par l'établissement de presque 25% durant l'année ; soit plus de 1296 personnes supplémentaires au 31 décembre 2015 par rapport à l'année précédente. Il s'ensuit une hausse notable des coûts des prestations d'assistance délivrées à nos bénéficiaires ainsi que des frais d'encadrement et d'hébergement.

Afin de pallier ces augmentations, le financement cantonal a dû être adapté, ceci conformément aux mécanismes d'ajustement régis par convention avec l'Etat de Vaud. Un complément de subvention de CHF 22.3 millions a donc été octroyé à l'EVAM en sus de ce qui était initialement prévu dans le budget de fonctionnement approuvé par le Conseil d'Etat.

Cependant, ce financement complémentaire n'a pas été suffisant pour compenser totalement la hausse des charges opérationnelles de l'établissement. Les prestations fournies à nos bénéficiaires telles que l'assistance, les frais médicaux ou encore les mesures d'intégration représentent un dépassement de CHF 9.8 millions par rapport au budget. L'encadrement subit également une augmentation substantielle de ses coûts, de l'ordre de CHF 9.2 millions par rapport au budget, conséquence directe de la hausse des charges de personnel et des frais de surveillance. Pour répondre à l'afflux, de nouvelles structures d'hébergement ont dû être créées : au total plus d'une quinzaine de sites, tels que foyers, abris de protection civile ou structures de jour, ainsi que des places supplémentaires en appartements à travers la signature de nouveaux contrats de bail. Il en découle une augmentation des coûts d'hébergement de CHF 5.9 millions.

L'ensemble de ces dépenses supplémentaires représente un total de CHF 24.9 millions. Après la prise en compte des autres charges et produits d'exploitation ainsi que certains postes à caractère extraordinaire, le résultat de l'exercice est donc déficitaire de CHF 1'734'760.-. Dès l'approbation des comptes par le Conseil d'Etat, cette perte sera totalement affectée au Fonds d'égalisation qui s'élèvera ensuite à CHF 4'403'660.- contre CHF 6'138'420.- l'année précédente.

Pour renforcer de façon pérenne l'augmentation du nombre de places d'hébergement, l'EVAM a poursuivi ses investissements avec l'acquisition de trois immeubles. Ils sont situés à St-Prex, Arveves (Ollon) et Glion, ce dernier objet étant en cours de construction. En parallèle, plusieurs objets ont été rénovés pour un montant total des travaux de CHF 5.6 millions. Le financement de ces investissements a été assuré par l'octroi de plusieurs emprunts garantis

par l'Etat de Vaud à hauteur de CHF 27.4 millions. Cette manne a également permis de convertir des hypothèques, contractées en 2013 et 2014 pour un montant de CHF 14.1 millions, en prêts à taux fixe pour des périodes d'au minimum 5 ans. Ainsi, des économies notables sur les charges financières sont réalisées.

En septembre 2015, l'établissement a pu se séparer des dernières surfaces administratives qu'il possédait à Renens. Les liquidités générées par cette vente ont été affectées à la créance due par l'EVAM à l'Etat de Vaud pour un montant CHF 928'235.-, ceci conformément à la convention y relative. Toujours selon ce même accord, la part de trésorerie découlant des amortissements financés pour notre parc immobilier, après déduction de nos remboursements d'emprunts sur l'année, est également affectée à la réduction de cette dette. Cet ajustement amène un règlement complémentaire de CHF 1'339'699.-. Il permet, sur l'ensemble de l'exercice, de diminuer cette créance de CHF 2'267'934.- pour la situer à CHF 2'034'139.- au 31 décembre 2015, contre CHF 4'302'072.- à la fin de l'exercice précédent et CHF 9'085'000.-, à l'origine, en 2006.

Le Code des obligations intègre de nouvelles dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième, articles 957 à 960e). Le présent exercice financier est le premier établi selon ces critères.

COMPTE DE RÉSULTAT en CHF

	31.12.2015	Budget 2015	31.12.2014
Produits nets d'exploitation			
Financement cantonal	132'524'776.27	110'227'500.00	122'768'399.97
Produits d'hébergement	7'240'013.65	6'554'820.00	6'930'401.60
Produits des frais médicaux	892'241.20	733'400.00	737'380.95
Autres produits - facturations diverses	2'057'909.75	1'540'495.00	1'339'764.50
Revenus des requérants	3'163'939.95	4'362'000.00	3'272'933.80
Produits divers	51'819.38	43'450.00	69'316.63
Total des produits nets d'exploitation	145'930'700.20	123'461'665.00	135'118'197.45
Charges d'exploitation			
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement			
Charges d'assistance	25'268'870.44	19'890'658.00	22'501'612.79
Loyers et charges des appartements, foyers et locaux	32'358'360.14	26'528'856.00	28'958'941.87
Electricité des appartements, foyers et locaux	1'807'358.10	1'770'548.00	1'806'770.95
Frais médicaux (y.c. honoraires courtier)	29'129'455.59	25'820'964.00	26'524'529.11
Frais de surveillance	9'870'606.80	4'566'123.00	8'241'020.15
Frais d'exploitation des mesures d'intégration	2'659'455.35	1'545'119.00	1'791'151.44
Charges de personnel	38'565'926.23	34'678'291.00	34'483'879.01
Autres charges d'exploitation			
Frais de véhicules	186'970.14	212'940.00	201'725.02
Assurances et taxes	347'353.55	281'616.00	287'084.05
Développements et exploitation de l'informatique	3'083'709.26	2'893'400.00	2'899'693.49
Honoraires de tiers	32'751.65	227'750.00	373'161.65
Frais de télécommunications	178'345.05	167'200.00	160'134.55
Frais divers d'administration	438'305.55	515'900.00	422'990.58
Frais bancaires liés aux versements des prestations	234'179.48	238'100.00	228'175.68
Pertes sur débiteurs	260'448.87	312'500.00	304'803.74
Amortissements, provisions et corrections de valeur			
Amortissements des immobilisations	3'105'244.02	3'239'600.00	3'029'509.73
Correction de valeur des créances de bénéficiaires & tiers	-	-	400'000.00
Attributions aux provisions (annexe 7)	229'500.00	54'500.00	109'500.00
Dissolution des provisions (annexe 7)	-852.00	-	-210'739.00
Total des charges d'exploitation	147'755'988.22	122'944'065.00	132'513'944.81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT	-1'825'288.02	517'600.00	2'604'252.64
RÉSULTAT FINANCIER			
Charges financières	-289'512.97	-608'000.00	-324'053.46
Produits financiers	19.51	400.00	351.96
Total des charges et produits financiers	-289'493.46	-607'600.00	-323'701.50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2'114'781.48	-90'000.00	2'280'551.14
Charges extraordinaires	-200.00	-	-800.00
Produits extraordinaires	65'841.40	-	123'465.65
Produits s/ventes d'immeubles	278'234.50	-	359'844.60
Total des charges et produits extraordinaires (annexe 10)	343'875.90	-	482'510.25
Charges exercices antérieurs	-	-22'000.00	-100.00
Produits exercices antérieurs	36'145.90	112'000.00	170'026.80
Total des charges et produits hors périodes (annexe 11)	36'145.90	90'000.00	169'926.80
PERTE (-)/BÉNÉFICE (+) DE L'EXERCICE (annexes 8 & 9)	-1'734'759.68	-	2'932'988.19

18

BILAN AU 31 DÉCEMBRE en CHF

Actif	31.12.2015	31.12.2014
Actif circulant		
Trésorerie	808'544.15	729'796.12
Caisses	57'105.85	78'759.55
Compte de chèques postaux	223'726.70	82'124.72
Banques	527'711.60	568'911.85
Créances résultant de prestations d'assistance et de service (annexe 2)	714'359.37	305'666.32
Créances envers des bénéficiaires et des tiers	4'714'359.37	4'305'666.32
Correction de valeur	-4'000'000.00	-4'000'000.00
Autres créances à court terme	1'237'912.68	1'391'182.41
Compte-courant HPR	1'082'586.49	1'188'834.43
Autres créances diverses	155'326.19	202'347.98
Actifs de régularisation	38'831'170.73	32'440'374.20
Assistance versée d'avance	1'437'674.76	1'411'357.15
Actifs transitoires divers	401'952.82	649'693.83
Actifs transitoires Etat de Vaud (annexe 3)	36'991'543.15	30'379'323.22
Total actif circulant	41'591'986.93	34'867'019.05
Actif immobilisés		
Immobilisations corporelles		
Matériel informatique	1'072'902.30	
Fonds d'amortissement du matériel informatique	-887'942.10	184'960.20
Matériel et outillage	255'842.31	
Fonds d'amortissement du matériel et outillage	-222'953.20	32'889.11
Mobilier de bureau	1'334'626.80	
Fonds d'amortissement du mobilier de bureau	-1'014'637.72	319'989.08
Véhicules	1'140'694.15	
Fonds d'amortissement des véhicules	-991'293.35	149'400.80
Infrastructures	6'964'069.77	
Fonds d'amortissement des infrastructures	-3'596'100.42	3'367'969.35
Immeubles (annexe 5)	60'637'529.92	
Fonds d'amortissement des immeubles	-5'075'992.00	55'561'537.92
Total actif immobilisé	59'616'746.46	55'228'095.71
TOTAL DE L'ACTIF	101'208'733.39	90'095'114.76

19

BILAN AU 31 DÉCEMBRE en CHF

Passif	31.12.2015	31.12.2014
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de service	8'620'588.60	7'143'389.04
Dettes à court terme portant intérêts	1'093'652.60	5'588'700.75
Emprunts hypothécaires	–	145'012.25
Prêt du SEM	127'652.00	127'652.00
Emprunts sous garantie de l'Etat (annexe 6)	966'000.60	5'316'036.50
Autres dettes à court terme	34'111'739.98	33'645'241.51
Compte-courant Etat de Vaud (annexe 3)	33'207'286.36	30'041'550.86
Part du résultat de l'exercice à rétrocéder à l'Etat (annexes 3 & 9)	–	2'818'079.19
Autres dettes diverses	904'453.62	785'611.46
Passifs de régularisation	700'008.04	574'521.51
Passifs transitoires divers	401'607.19	351'459.61
Passifs transitoires service du personnel	298'400.85	223'061.90
Total capitaux étrangers à court terme	44'525'989.22	46'951'852.81
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	48'069'544.95	30'748'216.25
Emprunts hypothécaires	–	13'985'018.70
Prêt du SEM	1'978'635.10	2'106'287.10
Emprunts sous garantie de l'Etat (annexe 6)	46'090'909.85	14'656'910.45
Autres dettes à long terme	2'034'138.90	4'302'072.70
Créance de l'Etat de Vaud (annexe 3)	2'034'138.90	4'302'072.70
Provisions	2'175'400.00	1'954'553.00
PPE - Fonds de rénovation	25'064.00	32'865.00
Divers risques (annexe 7)	2'150'336.00	1'921'688.00
Total capitaux étrangers à long terme	52'279'083.85	37'004'841.95
Total capitaux étrangers	96'805'073.07	83'956'694.76
Capitaux propres		
Fonds d'égalisation (annexe 8)	6'138'420.00	6'023'511.00
Part du résultat de l'exercice à charge (-) /conservé (+) par l'EVAM (annexe 9)	-1'734'759.68	114'909.00
Total capitaux propres	4'403'660.32	6'138'420.00
TOTAL DU PASSIF	101'208'733.39	90'095'114.76

20

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

1 Présentation des comptes

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, conformément à l'article 9 de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).

Conformément à l'article 17 du Règlement d'organisation de l'EVAM, approuvé par le Conseil d'Etat le 13 mai 2015, les présents comptes annuels ont été établis pour la première fois selon les nouvelles dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, articles 957 à 960e). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. Afin d'assurer la comparabilité, les chiffres du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été adaptés aux nouvelles prescriptions légales. L'application des nouvelles dispositions légales n'a pas impliqué de modification des règles d'évaluation.

Les finances de l'établissement sont gérées conformément aux principes de la légalité, de la régularité, de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacé. Le budget et les comptes de l'EVAM doivent donner une situation claire, complète et véridique de la gestion financière, du patrimoine et des dettes.

2 Créances résultant de prestations d'assistance et de services	31.12.2015	31.12.2014
Créances découlant de prestations d'assistance aux bénéficiaires relevant de la LARA	3'611'464.22	3'490'734.00
Créances dues pour des prestations d'assistance par des personnes bénéficiant d'un permis B, du temps de leur période de prise en charge LARA	395'079.25	312'680.42
Créances dues pour des prestations d'hébergement et de services délivrés par notre établissement à des personnes bénéficiant d'un permis B, aux œuvres d'entraide et services sociaux du Canton	707'815.90	502'251.90
Valeur brute des créances	4'714'359.37	4'305'666.32
./. Correction de valeur	-4'000'000.00	-4'000'000.00
Valeur nette des créances	714'359.37	305'666.32

La valeur brute des créances au 31 décembre 2015 correspond à la somme des prestations facturées par l'établissement et toujours ouvertes à la date de clôture.

La valeur nette quant à elle permet de prendre en considération, au moyen de la correction de valeur, tant les risques spécifiques que les risques généraux découlant de ces créances en regard de la nature de celles-ci, de la qualité des débiteurs, ainsi que de leur délai de récupération, lequel s'échelonne principalement à moyen et long terme.

3 Détail des rubriques « Etat de Vaud » :	31.12.2015	31.12.2014
Solde compte-courant en faveur Etat de Vaud	-33'207'286.36	-30'041'550.86
Part du résultat de l'exercice à rétrocéder à l'Etat	0.00	-2'818'079.19
Actifs transitoires Etat de Vaud	36'991'543.15	30'379'323.22
Solde brut en faveur de l'EVAM (+) / de l'Etat (-)	3'784'256.79	-2'480'306.83
./. Créance de l'Etat de Vaud ¹	-2'034'138.90	-4'302'072.70
Solde net en faveur de l'EVAM (+) / de l'Etat (-)	1'750'117.89	-6'782'379.53

¹ Depuis le 01.01.2012, l'Etat finance un amortissement (cf point n°4) sur les immeubles EVAM en vue de rembourser les emprunts contractés pour la rénovation du parc immobilier. Le différentiel de cash-flow entre l'amortissement budgété des immeubles de CHF 1'928'400.- et la somme des amortissements annuels des emprunts contractés et payés par l'EVAM de CHF 588'700.75, sert à rembourser la créance due à l'Etat de Vaud. Au 31.12.2015, un amortissement de cette créance de CHF 1'339'699.25 figure dans les comptes (CHF 509'538.95 en 2014). En date du 30.09.2015, la vente d'une propriété de l'EVAM, sis à la Rue du Bugnon 42 à Renens, a permis d'affecter un amortissement supplémentaire de CHF 928'234.55 sur cette créance.

21

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

4 Règles et durées d'amortissements des immobilisations corporelles

Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Infrastructures	Linéaire	5 ans
Immeubles Pour la valeur du parc au 01.01.2012 et acquisitions dès 2012 : (au prorata mensualisé, pour les acquisitions de l'exercice sous revue)	Linéaire	50 ans
Pour les travaux de rénovations à plus-value : (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	20 ans

5 Immeubles

Au 31 décembre 2015, la valorisation au bilan tient compte des travaux de rénovations réalisés, de la vente d'un immeuble sis à la rue du Bugnon 42 à Renens ainsi que d'une parcelle à la rue du Chasseron 1 à Lausanne.

En 2015, l'établissement a également procédé à l'acquisition de 3 objets sis dans les communes de St-Prex, Ollon et Glion, dont le projet est en cours de construction.

Immeubles	Transferts RF	Valeurs ECA	Bilan au 31.12.2014	Achats/Ventes Rénovations	Bilan au 31.12.2015
Ecublens, Epenex 8	08.10.99	2'038'675	1'555'868.50	2'902'300.81	4'458'169.31
Chavannes, Centrale 6	31.03.99	1'958'167	692'000.00	20'263.80	712'263.80
Prilly, Chablais 37	17.07.98	3'754'817	6'090'383.96	179'125.80	6'269'509.76
Prilly, Fontadel 6	03.04.98	1'728'494	945'857.90	396'234.05	1'342'091.95
Prilly, Rapille 4	17.02.97	4'607'863	2'077'000.00	0.00	2'077'000.00
Morges, St-Jean 11	11.02.98	1'812'188	1'266'508.60	0.00	1'266'508.60
Lausanne, Aubépines 11-13	11.02.98	4'911'055	2'584'000.00	0.00	2'584'000.00
Lausanne, Chablais 49	16.08.00	4'584'131	1'913'000.00	0.00	1'913'000.00
Lausanne, Renens 6	23.09.99	2'780'506	1'217'000.00	415'296.70	1'632'296.70
Lausanne, Tour-Grise 26	25.08.95	6'382'719	7'134'643.95	0.00	7'134'643.95
Lausanne, Diablerets 3bis	04.10.99	4'192'875	2'038'000.00	0.00	2'038'000.00
Payerne, Jomini 6	28.01.99	3'749'145	1'095'000.00	0.00	1'095'000.00
Payerne, Tuilière 2-4	26.03.99	565'459	252'000.00	0.00	252'000.00
Montreux, Baye 5	07.05.99	864'227	415'563.00	0.00	415'563.00
Villeneuve, Narcisses 5	16.12.98	3'473'458	1'503'000.00	0.00	1'503'000.00
Yverdon, Faiencerie 5	31.07.98	4'683'750	3'512'509.25	0.00	3'512'509.25
Yverdon, Haldimand 11	14.12.98	2'451'059	812'000.00	0.00	812'000.00
Yverdon, Montagny 27	24.07.97	3'281'940	1'395'000.00	0.00	1'395'000.00
Orbe, Moulinets 15	24.01.00	1'064'250	282'000.00	0.00	282'000.00
Yverdon, Uttins 11	24.07.97	2'738'554	3'667'929.65	0.00	3'667'929.65
Renens, Bugnon 42	24.07.95	-	691'500.00	-691'500.00	0.00
Leysin, Sainte-Agnès	22.08.11	3'542'222	3'554'894.80	1'148'376.40	4'703'271.20
L'Abbaye, Les Bioux	28.08.12	1'524'646	1'520'901.85	20'926.15	1'541'828.00
Prilly, Fontadel 29	03.10.13	2'163'088	3'417'140.00	0.00	3'417'140.00
Lausanne, Chasseron 1	15.11.13	3'074'583	4'326'170.90	-763'366.15	3'562'804.75
St-Prex, Gare 4	18.12.15	1'419'200	0.00	1'650'000.00	1'650'000.00
Glion, Valmont 2	03.09.15	-	0.00	600'000.00	600'000.00
Ollon, La Clairière	23.12.15	3'389'402	0.00	800'000.00	800'000.00
Totaux		76'736'473	53'959'872.36	6'677'657.56	60'637'529.92

22

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

	31.12.2015	31.12.2014
6 Emprunts garantis par l'Etat		
CPEV - avance à terme fixe (remboursée le 29 mai 2015)	0.00	5'000'000.00
BCV - Prêt à taux fixe (échéance au 3 avril 2017)	6'984'728.35	7'138'367.95
RP - Prêt à taux fixe (échéance au 31 décembre 2017)	4'750'000.00	4'850'000.00
BCV - Prêt à taux fixe (échéance au 6 mai 2018)	2'922'182.10	2'984'579.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 27 mai 2020)	5'000'000.00	0.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 9 juillet 2021)	20'000'000.00	0.00
Postfinance - Prêt à taux fixe (échéance au 4 décembre 2024)	7'400'000.00	0.0
Total emprunts garantis par l'Etat	47'056'910.45	19'972'946.95

Parts des emprunts garantis remboursables à court terme	966'000.60	5'316'036.50
Parts des emprunts garantis remboursables à long terme	46'090'909.85	14'656'910.45
Total emprunts garantis par l'Etat	47'056'910.45	19'972'946.95

	Variation	31.12.2015	31.12.2014
7 Provisions pour divers risques			
Remise en état des structures louées par l'établissement	229'500.00	2'147'500.00	1'918'000.00
Fonds de régulation des loyers (Chablais 49 - Lausanne)	- 852.00	2'836.00	3'688.00
Total selon bilan		2'150'336.00	1'921'688.00

Les principes de provisionnement sont revus périodiquement avec la direction de l'établissement selon des critères clairement explicités. Les règles d'attributions ou de dissolutions qui ont été fixées au 31 décembre 2015 sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le principe d'attribution à la provision pour remise en état des structures louées tient compte de la nature des locaux ainsi que de la durée de l'engagement de l'établissement.

Quant au Fonds de régulation des loyers pour l'immeuble sis à Avenue du Chablais 49 à Lausanne, le niveau de la provision est déterminé par le Service des communes et du logement du Canton de Vaud.

	31.12.2015	31.12.2014
8 Fonds d'égalisation		
Solde avant allocation du résultat de l'exercice	6'138'420.00	6'023'511.00
Dissolution (-) / Attribution (+) au fonds d'égalisation	-1'734'759.68	114'909.00
Total	4'403'660.32	6'138'420.00
Montant maximum autorisé du fonds d'égalisation selon l'art. 62 al. 3 LARA: (2015 = 5% de CHF 132'524'776.27) (2014 = 5% de CHF 122'768'399.97)	6'626'239.00	6'138'420.00

	31.12.2015	31.12.2014
9 Affectation du résultat de l'exercice		
Résultat de l'exercice avant allocation au fonds d'égalisation	-1'734'759.68	2'932'988.19
Part du résultat à rétrocéder à l'Etat	0.00	2'818'079.19
Part du résultat à charge (-) / conservé (+) par l'EVAM (conformément à l'art. 62 al. 3 LARA)	-1'734'759.68	114'909.00

10 Charges & produits extraordinaires

Ce groupe de comptes comporte des mouvements de nature extraordinaire et indépendants de l'activité de l'établissement, tels que des profits comptables sur des ventes d'actifs immobilisés ou encore une participation aux bénéfices de notre assureur.

11 Charges & produits hors périodes

Les transactions relatives aux exercices antérieurs à celui sous revue, concernent principalement l'ajustement de prestations d'assistance délivrées à nos bénéficiaires, suite à la découverte de nouveaux éléments, pour des périodes antérieures à l'année 2001.

23

ANNEXE AUX COMPTES en CHF

12 Engagements envers l'institution de prévoyance	31.12.2015	31.12.2014
---	------------	------------

Montant dû à la Caisse de pensions de l'EVAM	0.00	0.00
--	------	------

Au 31.12.2015, le solde dû par la Caisse, de CHF 2'395.90, figure dans les «Autres créances diverses» de l'établissement.

13 Valeur d'assurance incendie	31.12.2015	31.12.2014
--------------------------------	------------	------------

Immeubles de l'établissement	76'736'473.00	70'484'413.00
------------------------------	---------------	---------------

- Indice 125 en 2015 et 120 en 2014
- Détail des valeurs 2015 sous rubrique «immeubles»

Mobilier et matériel de l'établissement	4'621'100.00	4'621'100.00
---	--------------	--------------

Mobilier et effets personnels des requérants	15'441'900.00	15'441'900.00
--	---------------	---------------

14 Effectif du personnel de l'établissement

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps, en moyenne annuelle, était supérieur à 250 EPT au cours de l'exercice sous revue.

15 Cautionnements	31.12.2015	31.12.2014
-------------------	------------	------------

Garanties données en faveur des bailleurs équivalentes	4'416'383.00	4'064'935.79
--	--------------	--------------

à deux ou trois mois de loyers nets

16 Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'établissement	31.12.2015	31.12.2014
--	------------	------------

Les immeubles de l'établissement sont grevés de prêts hypothécaires ou du SEM pour les montants d'engagements initiaux suivants	3'829'589.10	18'129'589.10
---	--------------	---------------

Banque cantonale vaudoise, emprunts hypothécaires de:	0.00	14'130'030.95
---	------	---------------

Valeur au bilan des immeubles totalement ou partiellement gagés:	0.00	23'957'537.16
--	------	---------------

Valeur au bilan de l'immeuble au bénéfice du prêt du SEM	1'913'000.00	1'913'000.00
--	--------------	--------------

97 cédules libres de gage pour un total de CHF 27'867'400.00

1 cédule en possession du registre foncier de CHF 200'000.00

Valeur au bilan des immeubles totalement libres de gage	58'724'529.92	28'089'335.20
---	---------------	---------------

17 Engagements hors bilan	31.12.2015	31.12.2014
---------------------------	------------	------------

Des baux relatifs à la location de locaux administratifs ou de structures d'hébergement ont été conclus sur du moyen et long terme et certains engagements vont au-delà d'une année pour un montant total contractuel de:	19'832'559.00	21'075'213.00
---	---------------	---------------

L'établissement n'a pas de contrats de leasing en vigueur au 31.12.2015

18 Evaluation des risques

La révision de l'évaluation des risques n'a pas amené de modifications lors de l'exercice sous revue.

FLUX DE TRÉSORERIE en CHF

Activités d'exploitation	2015	2014
--------------------------	------	------

Produits

Financement cantonal	132'524'776.27	122'768'399.97
----------------------	----------------	----------------

Produits d'hébergement	7'240'013.65	6'930'401.60
------------------------	--------------	--------------

Produits frais médicaux	892'241.20	737'380.95
-------------------------	------------	------------

Autres produits - facturations diverses	2'057'909.75	1'339'764.50
---	--------------	--------------

Revenus des requérants	3'163'939.95	3'272'933.80
------------------------	--------------	--------------

Produits divers	51'819.38	69'316.63
-----------------	-----------	-----------

Produits financiers	19.51	351.96
---------------------	-------	--------

Produits extraordinaires et hors périodes	380'221.80	653'337.05
---	------------	------------

Total des produits	146'310'941.51	135'771'886.46
---------------------------	-----------------------	-----------------------

Charges

Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement	-101'084'176.92	-89'802'820.31
--	-----------------	----------------

Charges de personnel	-38'493'726.23	-34'468'179.01
----------------------	----------------	----------------

Autres charges d'exploitation	-4'762'063.55	-4'877'768.76
-------------------------------	---------------	---------------

Charges financières	-289'512.97	-324'053.46
---------------------	-------------	-------------

Charges extraordinaires et hors périodes	-200.00	-900.00
--	---------	---------

Total des charges	-144'629'679.67	-129'473'721.54
--------------------------	------------------------	------------------------

Flux de trésorerie des comptes d'exploitation	1'681'261.84	6'298'164.92
--	---------------------	---------------------

Variation du Fonds de roulement

Créances résultant de prestations d'assistance et de service	-408'693.05	-426'445.19
--	-------------	-------------

Autres créances à court terme	145'468.73	-535'938.89
-------------------------------	------------	-------------

Actifs de régularisation	-6'390'796.53	-2'058'674.27
--------------------------	---------------	---------------

Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	1'477'199.56	1'605'261.36
--	--------------	--------------

Dettes à court terme portant intérêts	-4'495'048.15	-23'010.30
---------------------------------------	---------------	------------

Autres dettes à court terme	466'498.47	-124'811.88
-----------------------------	------------	-------------

Passifs de régularisation	43'357.03	-508'802.50
---------------------------	-----------	-------------

Flux de trésorerie du Fonds de roulement	-9'162'013.94	2'072'421.67
---	----------------------	---------------------

FLUX NET DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-7'480'752.10	4'225'743.25
--	----------------------	---------------------

Activités d'investissement

Investissements sur informatique	-153'440.50	-257'043.75
----------------------------------	-------------	-------------

Investissements sur matériel et outillage	-13'909.51	-49'049.30
---	------------	------------

Investissements sur mobilier de bureau	-81'384.75	-318'000.92
--	------------	-------------

Investissements sur véhicules	-110'578.00	-55'829.00
-------------------------------	-------------	------------

Investissements sur infrastructures	-415'434.45	-2'785'882.64
-------------------------------------	-------------	---------------

Investissements sur immeubles	-6'719'147.56	-5'997'196.11
-------------------------------	---------------	---------------

FLUX NET DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	-7'493'894.77	-9'463'001.72
--	----------------------	----------------------

Activités de financement

Dettes à long terme portant intérêts	17'321'328.70	6'411'299.25
--------------------------------------	---------------	--------------

Autres dettes à long terme	-2'267'933.80	-1'568'863.55
----------------------------	---------------	---------------

FLUX NET DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	15'053'394.90	4'842'435.70
--	----------------------	---------------------

VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	78'748.03	-394'822.77
--------------------------------------	------------------	--------------------

Trésorerie initiale	729'796.12	1'124'618.89
---------------------	------------	--------------

Trésorerie finale	808'544.15	729'796.12
-------------------	------------	------------

Variation de trésorerie	78'748.03	-394'822.77
--------------------------------	------------------	--------------------

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 65
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au Conseil d'Etat du Canton de Vaud pour
L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le tableau des flux de fonds pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil de direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et au Règlement d'organisation de l'EVAM, incombe au Conseil de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes aux dispositions du Code des obligations articles 957 à 960e, à la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et au Règlement d'organisation de l'EVAM du 13 mai 2015.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Pierre-Henri Pingeon
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Lausanne, le 31 mai 2016

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de fonds et de l'annexe.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

investir davantage pour gérer ces placements et d'y consacrer des ressources spécifiques devrait donner son plein effet en 2016.

C'est dans cette dynamique de recherche de solutions innovantes que nous inscrivons notre action en 2016.

L'année 2015 a fait vivre à l'EVAM une situation inédite depuis plus de 15 ans. En quelques mois, nous avons dû trouver 1300 nouvelles places d'hébergement et fin décembre, nous fournissions des prestations d'assistance et d'encadrement à plus de 6500 bénéficiaires.

Au début de l'année 2016, les arrivées de requérants ont marqué le pas, en raison du froid et de l'intensification des contrôles le long de la route des Balkans. Mais pour un temps seulement. Car les conflits et crises n'ont pas cessé et continuent de jeter sur les routes des millions de personnes en quête de sécurité. L'on sait également que la fin de l'hiver annonce la reprise des traversées en Méditerranée. Impossible de prévoir cependant combien de demandes d'asile seront déposées dans notre pays en 2016. Moins qu'en 2015 probablement qui restera une année exceptionnelle. Cela ne signifie en rien que les défis de l'hébergement et de la prise en charge ne resteront pas importants pendant cette année.

Dans ce contexte particulièrement fluctuant, l'expérience que nous avons acquise en 2015 nous sera très utile ces prochains mois pour continuer de remplir les missions dont nous sommes chargés. Nous devons notamment tirer les enseignements du travail réalisé pour améliorer encore la réactivité de l'EVAM et maximiser la capacité de réponse de l'établissement à l'urgence.

En 2015, la Suisse a enregistré 2736 demandes d'asile de mineurs non accompagnés, soit 240% de plus qu'en 2014. Ce défi, inédit lui aussi, pourrait bien perdurer en 2016. C'est pourquoi nous devons maintenir la vigilance et poursuivre nos efforts pour protéger, encadrer et répondre aux besoins particuliers de cette population.

Cette année encore, l'élan de solidarité et l'engagement des bénévoles qui ont accompagné l'ouverture de chaque nouvelle structure, foyer ou abri de protection civile ont été un message fort de solidarité adressé à nos bénéficiaires, et un indispensable complément aux prestations de l'EVAM.

La réflexion engagée en 2014 sur la nature des prestations d'assistance et des mesures d'intégration que nous offrons s'est poursuivie dans le but de trouver un juste équilibre entre assister et responsabiliser. Certains chantiers prévus en 2015 pour améliorer l'orientation des migrants et favoriser leur intégration professionnelle ont dû être repoussés en raison de l'urgence. Ils seront repris en 2016. Objectif : leur donner plus rapidement les moyens d'être autonomes.

L'accueil de requérants chez des particuliers mis en œuvre en partenariat avec l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) ouvre une autre piste de travail dans le sens d'une intégration plus rapide. Notre décision de nous



RESPECT

AUX BÉNÉVOLES

*Arlette, Liliane, Danielle, Olivier, Kumari, Line, Véronique, Christine, Claude et Gino, Marie-Claude, Marguerite, Liliane, Alix, Marianne, Elisabeth, Roland, Michel, Annette, Line, Kathrine, Carole, Willy, Denis, Simone, Mélanie, Martine, Juliane, Virginie, André, Marguerite, Paola, Dolkav, Francine, Marie-Guillemette, Nara, Pierre-Olivier, Danièle, Christiane, Catherine, Danilo, Richard, Christiane, Denise, Lisette, Michèle, Bernard, Elsa, Nurullah, Méryl, Noé, Chantal, Françoise, Janine, Lidia, Rokia, Chantal, Dorothée, Sandra, Eric, Catherine, Paola, Ilse, Michel, Freddy, Jean-François et Germaine, Nicole, Fausto, Mustapha, Gladys, Anna, Yvonne, Zaéra, Maurice, Fernando, Françoise, Isabelle, Mariska, Mireille, Joseph, Andréa, Leïla, Cathy, Caroline, Joy, Maurice, Eileen, Biniam, Angel, Jean-Marc, Isabelle, Ariane, Ilka, Belinda, Wassila, Raymonde, Elisabeth, Martha, Jean, Sandra, Clémence, Maria, Isabelle, Claire-Lise, Bernadette, Hatty, Maguy, Lindy, Fara, Annick, Jean-François, Wiebke, Hanna, Heinz, Rouayda, Heinz, Michèle, Souqui, Giorgio, Jacques, Isabelle **et tous les autres***

RESPECT AUX BÉNÉVOLES !

En 2015, des citoyens de plus en plus nombreux se sont mobilisés pour accueillir des migrants. Face à ces demandes quotidiennes pour se rendre utiles auprès de ces personnes, l'établissement a joué un rôle actif en tant que canal d'informations sur les possibilités de bénévolat existantes. Depuis lors, une liste sur les initiatives et associations actives autour des sites de l'EVAM est mise à jour sur www.evam.ch.

Un acte libre et innovant, d'humain à humain

L'établissement encourage la mise en réseau ou en association des milieux bénévoles, donne accès à ses structures, met des locaux à disposition et dialogue avec les bénévoles. Ainsi structurée, l'action bénévole s'inscrit davantage dans la continuité. Les associations sont autonomes. Elles conservent la maîtrise du choix des activités, des moyens à utiliser, de leurs modes d'intervention.

Le bénévolat déploie son action en dehors de l'intervention de l'EVAM. C'est un acte libre, bienveillant et innovant; il crée du lien d'être humain à être humain et favorise une bonne acceptation des migrants auprès de la société civile.

Tous autour de deux objectifs communs

Les personnes qui s'engagent auprès des migrants sont souvent portées par des valeurs humanistes ou religieuses. Les objectifs restent cependant les mêmes: d'une part, améliorer les conditions de séjour des requérants du village, du quartier, de la région; d'autre part, favoriser les rencontres entre eux et les habitants, en proposant diverses activités sportives, culturelles et sociales. Ainsi, par la proximité de la relation que les bénévoles tissent avec les personnes aidées, leur action a un impact direct sur ces dernières et sur leur cadre de vie.

Les associations et groupes bénévoles engagés sur et autour des sites de l'EVAM en juin 2016 constituent le point de départ du reportage. Il met en lumière pour chacun d'entre eux une activité, parfois davantage, selon leur champ d'action. Ce reportage ne se veut pas un état des lieux des activités proposées mais un reflet de leur diversité. La richesse de ce tissu humain est à découvrir et à réinventer sur le terrain.

Tenté-e ?

Consultez www.evam.ch/benevoles-et-partenaires/

***Pour Elisabeth, Gino, Nara,
Pierre-Olivier, Joy,
Freddy, Laura et tous les autres,***

nous n'avons qu'un seul mot:

RESPECT !

LES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT, L'EVAM FACILITE

L'EVAM considère le bénévolat comme un acte libre et créatif. Il est complémentaire à son action sans être soumis aux impératifs et priorités de l'établissement. Les professionnels, en particulier les responsables de secteurs, de foyers pour mineurs non accompagnés et les travailleurs sociaux, connaissent et reconnaissent les ressources proposées par les milieux bénévoles.

Certaines activités sont déployées à l'intérieur des lieux d'accueil et d'hébergement. Elles offrent l'avantage de ne pas impliquer de déplacement pour les migrants. La plupart se déroulent hors sites, parfois au sein d'autres établissements publics ou privés, comme des écoles qui mettent leur infrastructure à disposition. Différentes églises ouvrent également leurs locaux. Il arrive que les bénévoles accueillent aussi à domicile.

Améliorer le quotidien des requérants

Basé sur l'écoute et les échanges, l'engagement bénévole permet d'identifier les besoins sur le terrain et d'offrir des possibilités d'y répondre. Les propositions sont aussi diversifiées que les ressources des bénévoles. Certaines activités perdurent, quelques-unes se transforment, plusieurs voient le jour et d'autres sont – provisoirement – abandonnées. Durant les premiers mois en Suisse, les migrants cherchent des repères. Leurs besoins évoluent en fonction notamment du temps passé en Suisse, de la situation familiale et de la décision d'asile. Les bénévoles doivent aussi se réajuster en permanence.

Interface entre la société civile et les migrants

A travers l'organisation de divers événements, les groupes de bénévoles veulent construire des ponts avec la population. Un responsable le confirme: «Si les requérants d'asile sont bien acceptés dans notre région, nous y sommes certainement pour quelque chose.» Tout ce qui favorise la rencontre avec les habitants est à prendre, y compris une participation commune à des actions civiques telles que «coup de balai» ou à du bénévolat effectué par les migrants.

Partenaires des autorités politiques

Les municipalités reconnaissent le travail fourni par les associations de bénévoles puisqu'un représentant participe au groupe de coordination qui réunit les différents partenaires - école, santé, gendarmerie, EVAM et bénévoles. Ces séances permettent de faire un point de situation, de résoudre les difficultés en cours et d'anticiper les éventuels problèmes à venir. Les communes mettent également à disposition des salles pour des appuis de français, la pratique du sport ou l'organisation de repas.

Partenaires de l'EVAM

L'EVAM fixe le cadre de l'engagement bénévole quand il intervient au sein de ses structures. Ceci se fait à travers une charte signée par le bénévole qui clarifie ses droits et devoirs.

Une fois l'an, l'établissement organise une Journée des bénévoles afin de transmettre les informations qui sont aux mains des professionnels. C'est aussi un moment d'échange de bonnes pratiques entre bénévoles qui favorise la créativité et de nouveaux partenariats.



CAFÉ-CONTACT

Site: Foyer de Sainte-Croix
Création: bénévoles actifs depuis 1992, constitution d'une association en 2006
Membres: 28 membres actifs, beaucoup de sympathisants
Contact: Elisabeth Piaget, babeth.05@mmprod.ch

Une institution. Le café-contact de Sainte-Croix, c'est aussi chaque lundi matin un véritable buffet avec des fruits, du salé, du sucré. «Nous accordons beaucoup d'importance à offrir aux requérants d'asile quelque chose de bon et un espace où ils se sentent accueillis, libres de parler s'ils en ont envie.»

L'EVAM met une salle polyvalente à notre disposition et une armoire pour notre vaisselle. Nous pouvons servir une vingtaine de personnes à la fois, la moitié de la fréquentation totale d'un café-contact, souligne Arlette. Le local ouvre à 10 heures et se remplit en un rien de temps. Le lieu est petit mais chaleureux. Et à force de voir les bénévoles, les migrants nous connaissent et s'expriment.»

L'association préexistait à l'ouverture du foyer en 1999. Mais il a fallu du temps pour qu'elle soit reconnue. «Il faut dire que nous n'étions pas bien structurés, reconnaît Paul. Avec le changement de statut en 2006, la Municipalité nous a intégrés au groupe de coordination du foyer. Ces réunions permettent d'échanger avec les autres partenaires. C'est ainsi que le directeur scolaire nous a informés des absences répétées de certains élèves migrants. Nous avons mis en place un **parrainage d'enfants scolarisés** pour aider les élèves et conseiller les parents face à tout ce qui vient de l'école. Ces derniers ne

comprennent pas la langue, pour certains, c'était même un danger que les enfants pourraient en savoir plus qu'eux. Il faut accompagner et intégrer les parents; au foyer, nous proposons quatre soirs par semaine de la **conversation française.**»

Le vestiaire fonctionne presque en parallèle. On y trouve vêtements, lingerie, linges de maison, objets d'utilité courante et dictionnaires. Du seconde main, lavé et repassé, mais également beaucoup de neuf. Les responsables courent les soldes. Elles négocient aussi avec un magasin de chaussures des prix bas pour des baskets, des pantoufles et des tongs. Ces articles, très demandés, se donnent rarement. Tout comme les jeans en bon état. «Nous vendons les articles neufs à des prix modestes, à perte pour l'association. Il n'est pas étonnant que durant les 2 heures d'ouverture, on dénombre environ 60 passages, souligne Elisabeth.»

Cette activité a débuté dans un local loué à Sainte-Croix. En 2007, grâce à la bonne compréhension de la direction de



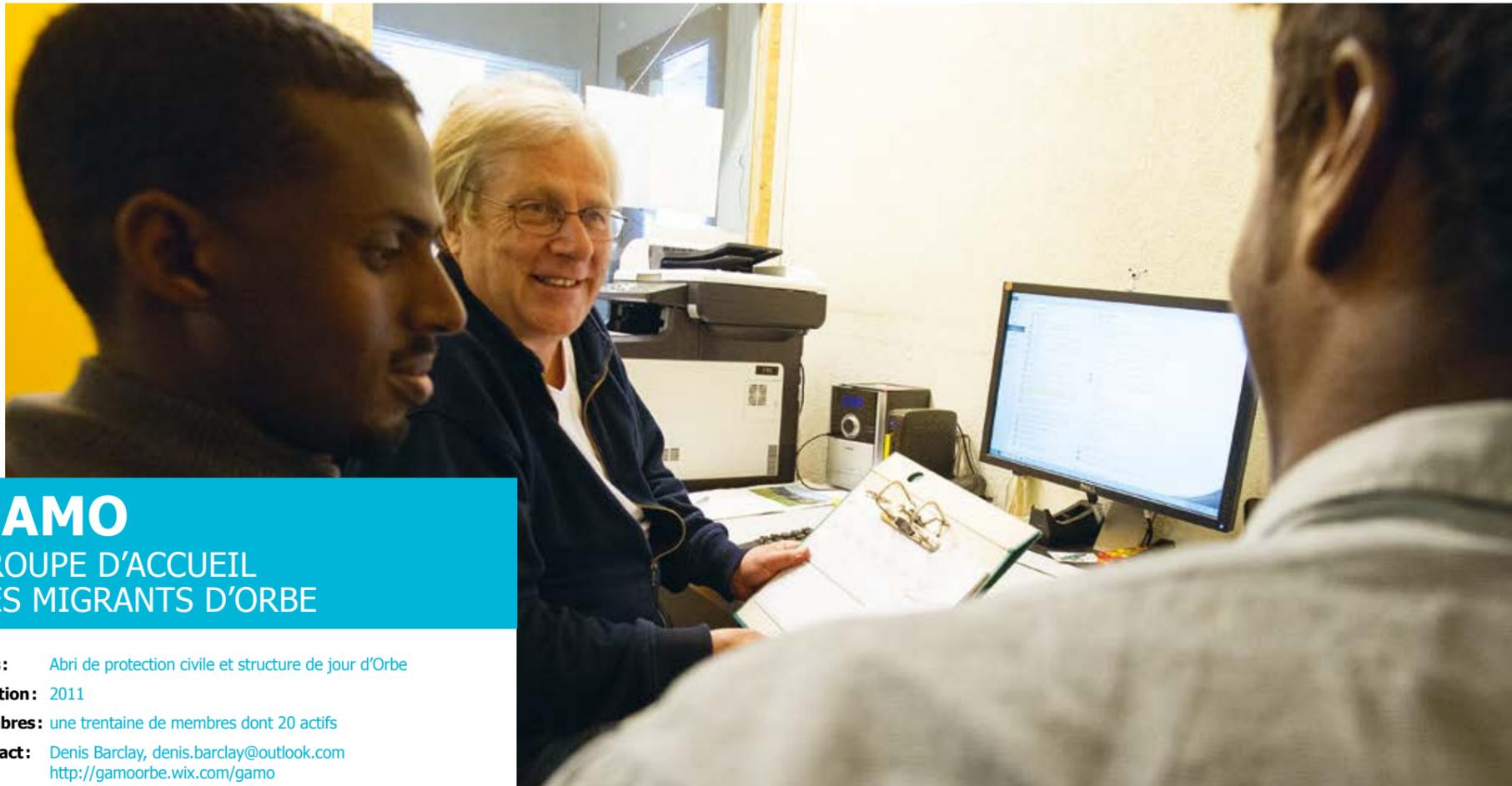
Arlette, Liliane, Danielle, Olivier, Kumari, Line, Véronique, Christine, Claude et Gino, Marie-Claude, Marguerite, Liliane, Alix, Marianne, Elisabeth, encore Roland, Michel, Annette, Line, et d'autres

« J'ai présidé l'association de 2006 à 2016. Auparavant, en tant que chirurgien et chef de l'hôpital de Sainte-Croix, j'ai traité de nombreuses situations de requérants; cela m'a conforté qu'il fallait œuvrer pour l'ouverture, pour descendre la barrière de la peur et lutter contre le repli identitaire. J'ai créé des ponts; c'est dans mon patrimoine génétique. Je suis très consensuel et j'essaie de ne pas avoir de préjugés. Plus on connaît de choses moins on juge.

Ma femme était déjà dans le mouvement des bénévoles depuis 1992. J'avais un réseau intéressant au sein des politiques et des églises ainsi que des milieux de l'asile. J'ai exploité mon carnet d'adresses pour favoriser un esprit d'ouverture et des débats sur l'accueil de l'étranger à Ste-Croix. En 2015, j'ai eu un problème de santé. A 81 ans, j'ai compris que je n'étais pas irremplaçable. L'association s'est restructurée autour de quatre responsables. Je reste membre, bien sûr, et je dépanne. Mes valeurs fondamentales sont immuables et se résument en une règle d'or: ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui.»

Paul Schneider, 81 ans, bénévole depuis 2004

L'EVAM, un vestiaire a été inauguré dans le foyer, en présence du Conseiller d'état Jean-Claude Mermoud. «C'est un grand soulagement pour le budget de l'association (autour de Fr. 12 000.- par année) reconnue aujourd'hui d'utilité publique. Les donateurs peuvent défalquer leurs dons, se plaît à souligner Paul. Ce que nous faisons encore avec ce budget? Nous sponsorisons des billets de cinéma que le requérant achète à Fr. 2.- au lieu de Fr. 13.-. L'EVAM y participe et le cinéma renonce à sa marge de bénéfice de 6 francs. Le **cinéma** est un lieu d'intégration, de discussion. Nous y organisons des soirées thématiques avec un repas apprêté par les migrants. Le cinéma occupe aussi un ou une requérante au contrôle des billets et au placement.»



GAMO

GROUPE D'ACCUEIL DES MIGRANTS D'ORBE

Sites: [Abri de protection civile et structure de jour d'Orbe](#)

Création: 2011

Membres: une trentaine de membres dont 20 actifs

Contact: [Denis Barclay, denis.barclay@outlook.com](mailto:denis.barclay@outlook.com)
<http://gamo.orbe.ch>

Créer des CV et des lettres de motivation, expliquer le fonctionnement des agences de placement et accompagner les migrants pour une inscription. Leur faire découvrir les sites internet de placement et comment les alimenter. Leur expliquer comment suivre le dossier ou relancer les employeurs.

En soi, **la sensibilisation à l'emploi** que François propose aux migrants n'est pas différente de celle pour une autre population. François est conseiller en réinsertion professionnelle. «Les difficultés majeures pour eux sont la connaissance du français et la proactivité. Ce savoir être en particulier est long à acquérir. Je pense par exemple aux personnes qui ont été enrôlées durant de nombreuses années dans l'armée.

Je donne presque toujours des rendez-vous individuels d'une heure trente environ. L'église catholique nous prête des locaux. Tous les migrants que j'ai rencontrés sont ouverts à cette démarche. Agréables, à l'écoute autant que possible vu leurs connaissances du français et très respectueux de ce que je peux leur proposer; c'est peut-être le pendant de la proactivité?

La plupart de ces migrants ont une polyvalence dans divers domaines. Ce sont en majorité des personnes très pratiques. Il leur est très compliqué de se positionner comme spécialiste d'un domaine précis, souvent par manque de formation. Or, le

marché de l'emploi en Suisse exige une formation reconnue. J'ai eu récemment le cas d'un migrant avec une formation en génie civil. Son diplôme n'est pas valable en Suisse. Nous devons donc rechercher un travail alimentaire pour lequel cette personne sera largement surqualifiée.

Le parcours de recherche d'emploi est très long. Moi-même, je prends conscience que je ne verrai pas forcément le fruit de ce que je mets en place aujourd'hui. D'autant plus que je suis très attentif à leurs propres besoins et motivations. Et j'essaie d'y répondre. De leur côté, ils peinent à se projeter. Je les écoute mais s'ils n'ont pas d'idée sur leur avenir professionnel je leur en propose quelques-unes. On est dans une ambiguïté de rapport. Souvent, la seule chose dont ils sont sûrs, c'est qu'ils veulent tous travailler.»

Particularité: *Initier au français par le chant. René a recours à ce moyen original. «Je choisis des mélodies faciles, humoristiques avec des refrains entraînants. A travers le chant, ces jeunes hommes logés à l'abri d'Orbe découvrent les tonalités du français, souvent très différentes de leur langue maternelle. Je les accompagne à la guitare et ils entrent ainsi plus facilement dans le rythme francophone. Une chanson permet de développer un vocabulaire, puis de travailler la prononciation. Cette activité s'organise dans une salle qui appartient à la commune.*

En hiver, le GAMO s'associe au Théâtre de la Tournelle pour proposer au public six films du monde. Chaque séance se termine par un repas préparé par les migrants avec l'aide de bénévoles. Ces moments et d'autres sont des occasions pour exercer son répertoire. Nous chantons et cela met tout de suite une belle ambiance. Chanter ensemble crée aussi une appartenance à un groupe; c'est un sentiment puissant.»

Kathrine, Carole, Willy, Denis, Simone, Mélanie, Martine, Juliane, Virginie et tous les autres

GAMVJ

GROUPE D'ACCUEIL DES MIGRANTS DE LA VALLÉE DE JOUX

Site: [Région de la Vallée de Joux](#)

Création: 31 mai 2016

Membres: En constitution

Contact: [Roseline Rochat, roselinerochat@hotmail.com](mailto:roselinerochat@hotmail.com)

Roselyne Rochat a approché il y a trois ans une famille syrienne qui habitait près de chez elle. Une belle relation d'amitié est née mais aussi une découverte des difficultés que traversaient ses voisins. Dans sa mobilisation, elle se rend compte que d'autres citoyens de la région font la même chose qu'elle, ou, autre chose, chacun de son côté. Elle réunit quelques personnes et, ensemble, elles décident de créer une association. C'est chose faite!



LES TISSERANDS DU MONDE

Sites: Foyer d'aide d'urgence d'Yverdon et bénéficiaires EVAM logés à Yverdon
Création: 2007. Le nom de l'association vient d'un poème de Raoul Follereau qui parle des liens tissés pour un monde plus fraternel
Membres: environ 20 personnes, toutes actives
Contact: Pierre Olivier Heller, pierreolivierheller@gmail.com

Les Tisserands du Monde sont des partenaires des Cartons du Cœur. Ces derniers reçoivent les personnes qui possèdent un permis d'établissement «et nous, les bénéficiaires de l'EVAM, précise Marguerite. Dans leurs locaux, chaque jeudi après-midi, nous accueillons une trentaine de migrants, parfois des clandestins.»

Neuf bénévoles sont présents ce jour-là; des Suisses mais aussi des migrants. Parmi eux, deux bénévoles de la Mongolie. «L'une de ces personnes a déménagé depuis des années à Lausanne avec sa famille mais elle revient une fois par mois donner un coup de main, souligne Christiane. Elle n'a pas oublié le soutien qu'elle a reçu à Yverdon; être bénévole à son tour, c'est une façon de témoigner sa reconnaissance et de garder le lien avec des amis.»

La nourriture est fournie le jour même par Table Suisse ainsi que par un maraîcher, un boulanger et deux magasins d'alimentation de la région. André poursuit: «Parfois nous achetons des produits pour compléter. La distribution de nourriture est organisée comme un marché et les personnes se servent selon leurs goûts.

Afin de discerner nos bénéficiaires, l'EVAM délivre aux familles une carte qui donne accès à 16 distributions pour la somme de Fr. 5.-. Elle est gratuite pour les personnes à l'aide d'urgence dans les foyers, car elles ne touchent pas d'argent.»

Particularité: Le Foyer d'aide d'urgence à Yverdon abrite des familles. Ces personnes font l'objet d'une décision de renvoi de Suisse. Notre association organise une initiation au français dans les locaux de la paroisse catholique et ces adultes y participent aussi. Ainsi, le temps passé en Suisse leur permet d'apprendre quelque chose. Chaque mercredi matin, le petit déjeuner que nous offrons dans la salle commune du foyer est un moment pour partager les soucis ou dépanner pour un courrier. Et pour occuper de façon ludique le mercredi après-midi, Mama Cool propose des bricolages que les enfants adorent.

André, Marguerite, Paola, Dolkav, Francine, Marie-Guillemette, Nara, Pierre-Olivier, Danièle, Christiane, Catherine et tous les autres



GROUPE DES BÉNÉVOLES DE BALLAIGUES

Site: Foyer de Ballaigues
Création: décembre 2015 à mars 2016. A nouveau, dès novembre 2016
Membres: beaucoup d'engagement
Contact: Patrick Gasser, p.gasser@graindeble.org

Le groupe a été opérationnel durant l'utilisation temporaire du foyer Jura-Rosalie. La Fondation du Grain de Blé, propriétaire de la bâtisse, a mandaté un coordinateur à un taux de 20% pour la gestion des bénévoles.

Malgré la courte utilisation de cet hébergement, de nombreuses activités ont été proposées très rapidement. Appuis pour le français et pour l'alphabétisation, échanges culinaires, créations manuelles, activités sportives, sorties à la patinoire, à la piscine et découverte de la région. Les enfants des bénévoles se sont aussi impliqués. Ces animations et les liens qu'elles ont tissés ont eu pour principal effet de sortir les migrants de l'isolement. Le foyer se trouve à un kilomètre du village. S'il y a un arrêt de bus à proximité, les trajets sont peu fréquents. D'où un service de «taxi» offert par des bénévoles pour dépanner les requérants d'asile. Le groupe de bénévoles a prévu de se reconstituer avec le retour des migrants, en novembre 2016. La Fondation du Grain de Blé a loué le Jura-Rosalie à l'EVAM pour une période continue de 21 mois.



GAMEP

GROUPE D'AIDE AUX MIGRANTS D'EPALINGES

Site: Abri de protection civile d'Epalinges, foyer du Chalet-à-Gobet

Création: 18 mars 2015

Membres: 146 membres et bénévoles

Contact: Yves Delacretaz, yves.delacretaz@bluewin.ch

«**Seul, on va plus vite! Ensemble, on va plus loin!**» Telle pourrait être notre devise. Après plus d'une année d'existence, l'association palinzarde multiplie les actions et les initiatives pour améliorer le quotidien des requérants d'asile logés dans la commune. Aujourd'hui, un nombre impressionnant de bénévoles œuvrent en faveur des migrants: café contact les mercredis matin, appuis de français six fois par semaine, souper mensuel, accompagnement dans les démarches administratives, animations culturelles et sportives... L'énergie qui se déploie autour des migrants est impressionnante.

Rien que pour **les appuis de français**, plus d'une vingtaine de bénévoles s'organisent pour soutenir les migrants de toutes origines dans l'apprentissage de la langue. En mettant à disposition des locaux, la Municipalité ainsi que la paroisse d'Epalinges ne sont pas non plus étrangères à ce succès. Comme l'explique Martine, la coordinatrice de cette activité: «Nous les appelons appuis parce qu'ils sont complémentaires aux cours de français donnés par l'EVAM.» Selon leur parcours et leurs centres d'intérêt, les bénévoles dispensent un enseignement essentiellement orienté sur l'oral. Santé, alimentation, moyens de transports, sport, loisirs favoris en Suisse, recherche de travail...: autant de thèmes qui permettent aux requérants d'asile de se familiariser avec les coutumes locales et de développer leurs compétences langagières. Des textes et des notions grammaticales de base sont aussi proposés pour entrer progressivement dans l'écrit. Enfin, suivant les heures des appuis, des sorties au supermarché, à la poste ou à la gare sont organisées afin de mieux comprendre les rouages de notre système. Dans ces appuis, les natels sont aussi sortis pour faire l'objet d'un apprentissage.

Christine, l'une des bénévoles, témoigne. «Je propose à mes élèves de me donner leur numéro de téléphone. Je leur donne aussi le mien. Durant les cours, on s'appelle pour vérifier si le numéro a été formulé de façon compréhensible. C'est important de prononcer les chiffres correctement! Par ailleurs, bénévoles et requérants sont connectés en permanence. Nous avons créé sur WhatsApp des groupes de contacts en fonction des jours d'appuis. Une communication simple et efficace. Les requérants font des phrases courtes, écrivent peu. Je leur réponds, aussi brièvement, et dans un second message, je reprends la phrase avec les corrections. Je leur demande toujours auparavant si je peux corriger. Nous échangeons également des photos, en particulier de nos repas. C'est aussi un prétexte pour correspondre en français. Cette interconnexion donne une dynamique très positive à notre association.» Loin de s'éteindre, cet élan de générosité se déploie de semaine en semaine. Dans ces liens qui se tissent, tout le monde y trouve son compte: les migrants qui se sentent accueillis, soutenus et reconnus ainsi que les bénévoles qui découvrent beaucoup de richesse humaine et apprécient sourires et mercis.



GAMM

GROUPE D'ACCUEIL DES MIGRANTS DU MONT

Site: Abri de protection civile du Mont s/Lausanne

Création: août 2011

Membres: 40 membres dont 20 actifs

Contact: Danilo Gay, danilogay@bluewin.ch

Tous les lundis, tous sans exception. Depuis avril 2012, le GAMM offre un repas complet sans savoir s'il y aura 30 ou 60 hommes à servir. Dès l'annonce de l'ouverture de l'abri PC du Mont, un groupe de bénévoles sympathisants à la cause des requérants a mis sur pied une équipe opérationnelle. Elle a d'abord proposé des boissons chaudes et des jeux dans la salle de la paroisse protestante.

Cette offre ne rencontrait pas vraiment leurs besoins. «L'équipe a essayé de servir un repas. Divers menus ont été testés avant de nous rallier à la formule actuelle: soupe, riz, viande en sauce, légumes et salade de fruits. Très rapidement, un succès avéré, se réjouit Danilo. A l'ouverture des portes à 19h, chacun est personnellement salué et nous profitons pour répéter les chiffres avec eux. Nous nous arrêtons à 40, la capacité maximale de la salle. Mais il y a un deuxième service.

Sur le plan financier, nous avons d'abord fonctionné avec les cotisations des bénévoles. Puis, nous avons eu l'aide de Table Suisse qui livre tous les lundis à midi des produits que nous cuisinons. Nous sommes aussi allés frapper aux portes des commerces locaux. Une boulangerie, un grand distributeur ainsi qu'un primeur en gros nous donnent leurs invendus. Seule la viande est achetée par l'association.

Depuis quelques années, la commune du Mont finance le repas de Noël. L'an dernier, nous avons demandé un soutien supplémentaire. La Municipalité a répondu généreusement à notre appel et nous avons pu élargir l'éventail de nos activités.

Avec ces repas du lundi, nous avons souhaité recréer l'esprit de famille que les migrants ont perdu. Ils y contribuent sans doute. Nous voulions un lieu ouvert et amical où ces jeunes hommes se sentent à l'aise. Pour ceux qui viennent régulièrement, ce lien est important. Quand on se rencontre dans le bus, dans la rue, quelqu'un les reconnaît... c'est tellement important pour eux, leur sourire en dit long! Les bénévoles y trouvent aussi leur compte; leur fidélité en est une belle preuve.»

Particularité: Des habitants de Morrens sont venus récemment rejoindre l'association. Anne-Marie et sa petite équipe proposent aux migrants de l'abri du Mont un soutien en français. De temps en temps, le vendredi, deux voitures emmènent six à huit d'entre eux au four traditionnel du village; ensemble, ils font du pain et surtout des pizzas qu'ils partagent pour le dîner. Un midi - sans lunch bag - que les participants savourent.

Richard, Christiane, Denise, Lisette, Michèle, Bernard, Elsa, Nurullah, Méryl, Noé, Chantal et tous les autres



BÉNÉVOLES AUPRÈS DES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS

Site: Foyer de Lausanne-Chablais
Contact: Renaud Ville, Renaud.Ville@evam.ch

Une association d'étudiants en médecine a proposé un **service de soutien scolaire** bénévole au responsable du foyer du Chablais. La colocataire de Samantha a une amie dans l'association. « Ma colocataire a trouvé l'initiative bonne; elle s'est lancée. Elle m'en a parlé et j'ai voulu y participer à mon tour ».

« Chaque dimanche, explique Samantha, je reçois par e-mail un lien Doodle de l'association M.E.T.I.S. (Mouvement des Etudiants Travaillant contre les Inégalités d'accès à la Santé) avec les besoins pour la semaine suivante. Je m'y inscris en fonction de mes disponibilités. Je n'étudie pas la médecine mais toutes les personnes intéressées à cette action sont acceptées. En fin d'année scolaire, les étudiants en médecine sont en examens donc beaucoup moins disponibles. Il est bienvenu d'avoir d'autres personnes. Nous arrivons après 17h et nous partons généralement à 19h, avant le repas des jeunes. Ce ne sont pas des horaires stricts. Même si mon agenda est serré, j'ai du plaisir à aider ces jeunes.

L'autre jour, une fille m'a dit qu'elle avait pensé à moi et que je lui manquais. J'ai trouvé cela touchant et cela m'a fait chaud au cœur de voir que des liens se tissent. Je me rends compte que notre aide est utile et c'est magnifique de voir leur motivation à faire leurs devoirs lorsque des

jeunes viennent les aider. Par contre, nous n'arrivons pas à aider tous les mineurs. Il faudrait parler davantage de ces soutiens aux devoirs, auprès des étudiants mais pas uniquement. Je suis persuadée que c'est un projet qui peut intéresser d'autres personnes. METIS veut aussi proposer de venir au foyer du Chasseron et de coordonner les aides. En juin, pour clore l'année scolaire, il est prévu d'organiser un **tournoi de foot et des grillades** avec les jeunes du foyer et toutes les personnes venues les aider. »



Site: Foyer de Lausanne-Chasseron
Contact: Florent Blaser, Florent.Blaser@evam.ch

La première idée de Cathrine était de monter un chœur. Le chant est un très bon moyen d'apprendre une langue et donc de s'intégrer. « Je suis organiste. J'ai donc proposé aux jeunes de venir à l'église du Mont où je dispose d'un piano et d'une salle.

Les déplacements n'ont pas favorisé cette activité. Et je me suis rendue compte qu'ils n'aimaient pas trop chanter. Par la suite, l'EVAM a reçu un petit clavier électrique et c'est moi qui viens à eux.

Je vois qu'ils ont plus envie d'apprendre la musique. Le fait d'être au foyer amène d'autres enfants. Normalement, une leçon de piano est individuelle. Là, ils sont plusieurs. Certains ne disent pas un seul mot. Ils écoutent. Essaient. Les premiers cours, nous avons fait *Frère Jacques*. Je n'aurais jamais pensé que cela puisse intéresser ces jeunes. Eh bien, figurez-vous que c'est un chant que presque tous les

Erythréens connaissent. Avec un autre mineur, j'ai répété *Pour Elise*. Il a aussi travaillé la partition, seul et avec des éducateurs. Il a eu un 6 à son test de musique. Je pense qu'il a dû impressionner ses camarades de classe. Cela m'a encouragée, car je constate qu'il a bien assimilé. Je n'ai pas de programme pour cette **initiation au piano**. J'essaie de faire quelque chose avec ceux qui sont là. Ce qui n'est pas simple, c'est que ce ne sont pas exactement les mêmes d'une fois à l'autre. Et comme il n'y a qu'un seul clavier et qu'il n'est pas en libre accès, les jeunes ne peuvent pratiquer qu'en présence d'un éducateur. »

Site: Foyer de Chamby-sur-Montreux
Contact: Cécile Eichenlaub, cecile.eichenlaub@evam.ch

Le foyer a ouvert en avril 2016. Très rapidement, une première soirée d'information sur le bénévolat a rassemblé des habitants du village ou de la région. Une vingtaine de personnes, des francophones et des anglophones, ont commencé par le plus pressant: l'appui aux devoirs. D'autres animations sont prévues.



Nadia est convaincue : c'est un plaisir **d'accompagner les mineurs pour les devoirs**. «A leur contact, je rajeunis. Ils sont assoiffés de découvrir la langue française, de partager les us et coutumes d'ici et de leur pays d'origine. J'essaie de leur transmettre des techniques afin qu'ils soient plus autonomes. Je les trouve sages et ils s'entraident. J'arrive au foyer à 17h, deux fois par semaine, pour le quitter vers 21h. Nous sommes presque toujours deux bénévoles sur place, ce qui permet des complémentarités. Aujourd'hui, il y a Eliane.

La journée de ces mineurs est bien chargée entre l'école et ses obligations, les repas qu'ils doivent se préparer eux-mêmes et les corvées de nettoyage collectif. Je reste aussi longtemps car cela me fait mal au cœur de laisser ces jeunes tandis qu'ils me demandent encore des explications pour les devoirs.»

Professeure de psychologie à l'Université de Lausanne, Eliane a pris sa retraite. «La question des migrants m'interpelle et le manque d'ouverture me met mal à l'aise. J'avais envie de

contribuer à un meilleur accueil. J'ai découvert ici le plaisir de me retrouver avec des jeunes, de les aider à progresser. Mon autre plaisir, c'est la richesse de leur apport quand ils m'ouvrent à leur culture. J'ai été tellement surprise par leur amabilité, leurs égards : je ne m'attendais pas à cela. On rit aussi beaucoup. Ils me donnent tout autant que je leur donne.»

Particularité : *Le bénévolat auprès des mineurs non accompagnés prend également d'autres formes : sport, activités récréatives ou créatives, sorties, etc. Avant toute chose, le bénévole doit aller à la rencontre de ces jeunes qui n'ont pas leurs parents en Suisse. Dans les relations qui se construisent et les liens qui se tissent, entre les propositions des uns et les envies des autres, il y a la place pour réaliser divers projets.*



LES BÉNÉVOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Site : Foyer de Crissier

Création : Association constituée en 2009, mais un groupe existe depuis la fin des années '90 lorsqu'un abri de protection civile a été ouvert à Bussigny pour y héberger des familles

Membres : 26 membres actifs et passifs

Contact : Germaine Müller, gmuller@bussigny.ch

Germaine, Béatrice, Nicole et tous les autres

A la fin des années 90, l'abri PC de Bussigny était le seul site sous-terrain à loger des familles. Elles fuyaient les conflits de l'ex-Yougoslavie, notamment du Kosovo. Un groupe de citoyennes et une municipale de l'époque avaient récolté des habits pour ces demandeurs d'asile. A la fermeture de l'abri, le vestiaire a été installé au foyer EVAM de Crissier.

«D'abord dans un container, ensuite dans une cave et, depuis 2012, dans un joli local situé au rez-de-chaussée de l'un des trois immeubles, précise Germaine avec un sourire. Aujourd'hui, la vingtaine de bénévoles se relaient tous les vendredis de 15h à 17h. Le foyer de Crissier – le plus grand du canton – héberge entre 350 et 400 personnes. Pour bien accueillir les clients, nous travaillons avec l'EVAM qui attribue 6 rendez-vous par quart d'heure. Nous évitons ainsi des débordements car le local est petit. Chaque article est vendu 50 centimes.

Nous collaborons avec le vestiaire de la Tour-Grise, à Lausanne, lorsque l'on reçoit un lot conséquent d'inventus. L'association vit du produit du vestiaire et de quelques dons. Outre des habits, accessoires, vaisselle et literie, nous proposons des dictionnaires. Lorsque la météo le permet, nous offrons des boissons à l'extérieur.»

Une particularité : *L'année 2015 aura été marquée par une avalanche de dons de vêtements. Cinq bénévoles se sont impliquées dans le tri durant plusieurs mois. Le volume reste important et nous défrayons une personne du groupe qui trie les vendredis matin lingerie et habits.*



ABRAL ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES AUPRÈS DES REQUÉRANTS D'ASILE DU LAVAUX

Sites: Abri de protection civile de Pully-La Damataire, abri de protection civile de Chexbres

Création: mars 2016. L'ABRAD s'est constituée en avril 2012, à la suite de l'arrivée des migrants à Pully-La Damataire. Avec l'ouverture de l'abri de protection civile de Chexbres, l'ABRAD s'est dissoute au profit de l'ABRAL, active sur les deux sites

Membres: quelque 60 personnes

Contact: Fausto Berto, fausto.berto@eerv.ch
<http://presencesolidarites.wix.com/abral>

Bénévole depuis 4 ans, Jeanine a constaté que les requérants avaient besoin de petits travaux de couture: un bouton à recoudre, un trou à raccommoder. «J'ai apporté à l'abri de Pully un nécessaire de couture qui a bien dépanné. Récemment, j'ai demandé auprès de notre association une machine à coudre. Fausto, le président, a lancé un appel pour rechercher une personne capable d'utiliser le modèle ancienne génération que l'on nous a donné.» C'est ainsi que Françoise est arrivée à la Damataire un jeudi, à 18h.

Elle en est repartie à 22h. «Nous avons rétréci des vestes et beaucoup de pantalons. Je viens de rejoindre l'association. J'habite à Chexbres où un abri s'est ouvert fin 2015. Je m'étais proposée pour organiser des repas. Quand j'ai lu l'appel de Fausto, je me suis annoncée. Sur place, je n'étais pas la seule à pouvoir utiliser cette machine. Mohamed a tout de suite compris comment elle fonctionnait. Il la trouve même trop lente. Il a cousu des manteaux et des sacs en cuir en Iran, avec un ami, durant 2 semaines. En Afghanistan, il était électricien. Il a beaucoup de plaisir à aider, alors il m'a donné un coup de main pour les réparations. Quand il s'agit de changer une fermeture éclair ou d'autres travaux compliqués, je fais les réparations à la maison. Les migrants apprécient énormément ce service.»

Les jeudis soir, Lidia et Rokia viennent aussi rendre visite aux migrants dans l'abri. Elles restent dans l'espace commun, comme les autres bénévoles. Lidia propose un loto pour enseigner les chiffres ou un memory, pour le vocabulaire et la prononciation. Rokia, qui parle aussi l'arabe, engage la conversation et prend des nouvelles. «Très souvent, j'improvise des soutiens en français. J'en profite pour demander aux requérants de m'enseigner leur langue d'origine. Je prends note et répète des phrases en tigrinya et en farsi. C'est une manière pour moi de comprendre la frustration qu'ils éprouvent lorsqu'ils apprennent le français.»



Pour apprendre le français, il est indispensable de multiplier les opportunités de le parler. **Le bénévolat pratiqué par les requérants** leur permet de gagner en autonomie sociale. Cet engagement est valorisé en Suisse, en particulier dans un curriculum vitae.

Durant le Cully Jazz Festival, deux requérants ont accompagné Dorothee, une bénévole de l'ABRAL, pour aider au bar. «Ils appréhendaient mais ils ont parfaitement compris les consignes, les commandes et ont offert un service apprécié jusque tard dans la nuit.»

Pour la Fête fédérale de la musique en juin 2016, des bénévoles, suisses et migrants, ont accueilli les spectateurs et sociétés en compétition au Casino de Montreux. Ils ont aussi géré les préparatifs de la scène. A la Tour-de-Peilz, deux autres équipes ont tenu un stand de boissons.

Etre bénévole lors d'une manifestation publique permet à certains migrants de tester et réajuster des notions de français. Pour d'autres, c'est une première «confrontation» à la population suisse. Dans tous les cas, c'est l'occasion d'éclairer le quotidien de chacun de nouveaux contacts.



Particularité: De Pully à Chexbres, 18 familles ont accueilli 45 requérants d'asile pour partager les repas de Noël 2015. Pour ceux qui pourront envisager un avenir en Suisse, cette action aura été un encouragement à l'intégration. Pour les autres, ce moment restera un bon souvenir de la bienveillance et du respect que les citoyens d'ici auront su leur témoigner.

Chantal, Jean-Michel, Pauline, Sandra, Eric, Catherine, Paola, Ilse, Michel, Freddy, Jean-François et tous les autres



POINT D'APPUI LE VESTIAIRE CONTACT

Site: Lausanne, Tour-Grise 26
Création: 2012 pour le local à la Tour-Grise
Membres: nombreux bénévoles
Contact: Rose-Marie Laurent, rm.laurent@hotmail.com
 pour le Point d'Appui, Diane Barraud et Nicolas Margot, médiateurs
 www.eglise migrationvd.com

*Mustapha, Gladys, Anna, Yvonne, Zaéra
et tous les autres*

Au 26, chemin de la Tour-Grise à Lausanne, le vestiaire géré par Rose-Marie a pignon sur rue. Posé dans le giratoire de Montelly, l'immeuble qui l'abrite est une propriété de l'EVAM rénovée et agrandie en 2012.

Quelque 80 requérants y habitent, en majorité des personnes seules. Dans ce local bien agencé, les migrants viennent avec plaisir. Ils achètent parfois un jeu mais surtout des vêtements proposés à 50 centimes la pièce. Souvent, ils restent. «Il y règne une ambiance qui met à l'aise. Ce sont les migrants qui me l'ont confié, témoigne Rose-Marie. Nous avons disposé 3 grandes tables et les personnes s'installent pour un thé ou un café, pour parler de leurs préoccupations. C'est un moment de contact. Elles quittent puis repassent dans l'après-midi, surtout lorsqu'elles habitent l'immeuble. Parfois, elles donnent des coups de main. Les jeunes hommes en particulier m'appellent Mama. Je comprends qu'ils recherchent une personne de confiance. Cela me touche.»

Particularité: *Destiné en particulier à toute personne issue de la migration, le Point d'Appui est un espace multiculturel situé à Lausanne, à César-Roux 8. Créé en 2003 par les deux Eglises reconnues du canton de Vaud, l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique, il offre un accueil ainsi que des cours de français et d'informatique. Des écrivains publics bénévoles sont aussi à l'œuvre pour soutenir les migrants dans leurs démarches, indépendamment de leur statut. Le Point d'Appui est à l'origine de l'Action Parrainages, qu'il coordonne pour la région lausannoise. Lancé début 2016, ce dispositif consiste à faire se rencontrer des requérants d'asile ou réfugiés qui souhaitent être accompagnés et des personnes désireuses d'assumer la fonction de parrain ou marraine.*



LES BÉNÉVOLES DE LA CÔTE

Sites: Abris de protection civile de Gland, de Begnins, de Coppet, de Nyon et les structures d'accueil de jour de Gland et de Nyon ainsi que des familles de bénéficiaires de l'EVAM
Création: En 2011, avec l'ouverture de l'abri PC de Gland, la ville de Gland a adressé aux églises une demande explicite: coordonner l'action bénévole. L'Eglise Evangélique Reformée du canton de Vaud (EERV) a répondu favorablement. Une ministre coordonne le groupe des bénévoles auprès des migrants de la Côte. Les bénévoles n'ont pas trouvé nécessaire de se constituer en association mais forment un groupe avec des sous-groupes
Membres: 150 bénévoles dont 120 actifs qui sont organisés en 15 sous-groupes différents
Contact: Mireille Reymond-Dollfus, mireille.reymond-dollfus@eerv.ch

*Maurice, Fernando, Françoise, Isabelle,
Mariska, Mireille et les autres*

«A travers notre assistance juridique mais aussi humaine, nous apportons à des migrants démunis un souffle et le sentiment de pouvoir décider un tout petit bout de leur vie.» Cette équipe dynamique de juristes bénévoles a commencé en novembre 2015. D'abord à deux, pour atteindre aujourd'hui une demi-douzaine.

«Nous nous sommes tout de suite mis en contact avec le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE) et nous sommes venus en appui à son travail en prenant tous les cas qu'il ne pouvait pas traiter. Cela concernait surtout les décisions de non-entrée en matière en vertu des accords Dublin (ndlr: le pays dans lequel un migrant a été enregistré est responsable du traitement de la demande d'asile). Il faut recourir dans un délai de 5 jours à réception du courrier. Jusqu'en février 2016, nous avons rédigé environ 6 recours par semaine. Nous avons utilisé cet outil parfaitement légal pour permettre aux migrants de mieux se préparer au départ.»

Mireille coordonne les bénévoles engagés de Rolle à Coppet en passant par Begnins, Gland et Nyon. Un territoire étendu qui touche à quatre abris et deux structures de jour avec

l'accompagnement de quelques familles disséminées sur la Côte. Son activité est rémunérée à mi-temps par l'EERV. «Il est important que chaque bénévole puisse intervenir dans son champ de compétences. C'est le cas aussi pour les cours de français donnés bénévolement par des professionnels. Dans le même esprit, un groupe de traducteurs va être mis en place. Aujourd'hui, les juristes ont élargi leur activité: ils répondent aux questions et conseillent les requérants d'asile. Sur demande, ils donnent aussi des informations aux autres bénévoles qui sont les premières personnes de contact des migrants. Si l'information circule, ces derniers peuvent accéder plus rapidement à un soutien juridique. Les juristes sont un appui important à l'intérieur d'une prise en charge à laquelle participent de nombreux acteurs.»



Le groupe de la Côte conversation anglaise

Do you speak English? Sur la Côte, des anglophones, rejoints par quelques francophones, organisent des leçons de **conversation anglaise**. Joseph précise que le français est souvent utilisé comme la langue de référence. «L'anglais est omniprésent sur la Côte et primordial sur le marché de l'emploi. Nos cours structurés n'ont pas fonctionné. Nous avons opté pour un moment amical d'échange; le contact est plus important. Nous essayons de trouver des sujets qui inspirent les requérants. Récemment, nous avons parlé de théâtre et chacun a monté un sketch sur la vie nocturne en abri de protection civile. Nous avons beaucoup ri. La semaine dernière, nous avons visité le Musée romain. La Ville de Nyon a offert les entrées. Elle souhaite explorer de nouvelles pistes de col-

laboration comme la mise en place de visites guidées. Ce mercredi, nous poursuivons sur un thème proche: Avenches et la vie du temps des Romains. Le Hub, le centre administratif de la Westlake church, nous prête ses locaux situés en face de la gare de Nyon. Nous ouvrons souvent la séance avec une projection pour lancer la discussion. Les exercices se font en petits groupes. Avec les beaux jours, nous sommes passés à un cours au lieu de deux par semaine et prévoyons davantage d'activités en plein air, la piscine, par exemple.

Une fois par mois, un repas bangladais nous réunit dans une grande salle, au sous-sol de la Fraternelle et de la Westlake Church. C'est un take away à Nyon qui offre à chaque fois cinquante repas aux migrants.»

Particularité: *Les bénévoles auprès des migrants sont souvent des membres des communautés ecclésiastiques, puisque sept églises aux profils très différents sont représentées dans le groupe. D'autres personnes sont athées et s'impliquent pour des raisons citoyennes. Des liens d'amitié forts se sont créés entre les bénévoles des multiples appartenances et provenances car tous portent la même conviction: un engagement humain est indispensable pour préserver la dignité des migrants souvent mise à mal, mais aussi notre dignité, habitants de la région. Afin de rester tous des êtres humains.*



Caroline, Cathy, Andrea, Maurice, Leïla, Ginny, Khim, Laura, Joy, Sanda, Nicki, Janet, Maire, Elizabeth et tous les autres

Le groupe de la Côte expression artistique

Eileen a initié seule l'atelier d'**expression artistique** à Gland. Son idée consistait aussi à diminuer le stress des personnes qui dorment en abri. D'autres bénévoles l'ont rejointe, huit à ce jour qui participent régulièrement à l'atelier. Les activités artistiques sont chaque fois différentes. Parfois, elles donnent naissance à un objet. D'autres fois, c'est le processus qui prime, peu importe le résultat. L'essentiel, c'est de donner aux migrants autant de choix que possible: la taille et la teinte du papier, les couleurs... Et la possibilité d'exprimer leur imagination et leurs émotions à travers la matière. «Plusieurs hommes m'ont confié qu'ils n'avaient jamais eu la possibilité de faire du dessin ou une autre activité artistique depuis qu'ils ont quitté l'école. J'essaie de choisir des matériaux qui peuvent se manier naturellement, sans règles et sans force. Je respecte les choix de chaque individu.

Aujourd'hui, j'ai proposé un projet partagé entre bénévoles et migrants. Il est plus dirigé. Par contre, nous créons ensemble quelque chose qui pourra être montré aux autres. J'ai remarqué que les hommes accordent beaucoup d'importance

à l'objet car sa fabrication augmente l'estime de soi. C'est ainsi que je suis venue aujourd'hui avec l'idée d'un plateau de table en mosaïque. Quand le temps le permet, l'activité peut se dérouler dans le jardin de la structure de jour de Nyon. Sinon, nous pourrions utiliser la pièce au sous-sol qui vient d'être réorganisée. Je suis aussi allée à deux reprises dans l'abri de Crans-près-Céligny. Les migrants ont observé et une douzaine ont choisi de participer. Le lieu n'est pas idéal; par contre le moment l'était. Après le repas, en hiver, les soirées dans l'abri peuvent être très longues.

En ce moment, je réfléchis à organiser des événements avec le voisinage.

Je suis art-thérapeute et anglophone. J'habite dans la région depuis 8 ans. Faire du bénévolat est aussi une façon pour moi de m'intégrer.»



GRUPE DES BÉNÉVOLES POUR LES REQUÉRANTS D'ASILE À PRÉVERENGES

Site: Abri de protection civile de Préverenges

Création: septembre 2012

Membres: 25 personnes

Contact: Françoise Gariazzo, francoise.gariazzo@cath-vd.ch

Notre groupe de bénévoles est un trait d'union entre les habitants de Préverenges et les requérants d'asile. Pour intégrer les migrants à la vie du village, nous nous engageons sur deux axes: améliorer leur quotidien et organiser des actions visibles. La commune nous soutient en nous donnant un accès gratuit aux locaux pour le sport et les soirées.

Les repas que nous proposons sont souvent agrémentés par une animation. Les **soirées musicales** sont ouvertes à tout public. Par contre, ce soir, une quinzaine de bénévoles ont préparé et partagé **un repas spectacle** avec les migrants. Pour leur apporter quelque chose de joyeux et de convivial, ils ont invité un magicien.

Patrick a amené les boissons. Il est venu avec son fils Théo, qui a juste 4 ans: «Quand je suis avec les requérants, j'essaie de les écouter. Nous proposons une activité presque toutes les semaines. J'ai parfois l'impression que c'est peu mais puisqu'ils participent régulièrement, c'est qu'ils ont du plaisir.» D'autres bénévoles sont venus accompagnés par leurs enfants, leur conjoint.

L'abri est considéré comme un lieu d'intimité. Kate est la seule à s'y rendre une fois par semaine: «Je passe pour créer du contact et le maintenir. Même lorsque nous n'avons pas d'échange en français, nous partageons des moments joyeux. Nous avons du plaisir à nous retrouver.» Vincenzino vient chercher les requérants tous les 15 jours pour faire du sport. Football à l'extérieur, basket en salle, en fonction de la météo:

«La plus grande satisfaction, c'est qu'ils nous saluent en souriant lorsqu'ils nous voient dans la rue.»

Françoise coordonne le groupe de bénévoles qu'elle qualifie d'équilibré et dynamique. «De nombreuses demandes de bénévolat sont arrivées ces derniers mois. J'ai proposé à toutes les personnes de venir pour se faire une idée. Le groupe, qui était bien constitué, a eu l'intelligence de les intégrer et elles ont trouvé leur place. C'est très positif car cela amène du soutien et des idées nouvelles».

Particularité: Le groupe de bénévoles réalise une **des fenêtres de l'Avent de la commune. Sur le parvis de l'église, les bénévoles et les requérants la présentent à la population un soir de décembre. C'est l'occasion d'un moment d'échanges. Au démarrage de la belle saison, les requérants participent au même titre que les villageois bénévoles au nettoyage de la plage de Préverenges. Leur présence y est remarquée et appréciée.**



GAC GRUPE D'ACCUEIL DE CRANS

Site: Abri de Crans-près-Céligny, collaborations avec les bénévoles de la Côte

Création: octobre 2015

Membres: environ 20 membres actifs et une centaine de membres passifs

Contact: Ariane Beldi, ariane@ariane-beldi.ch
<http://groupe-accueil-crans.ch/>

Le club de «gymnastique homme» de Crans a intégré les requérants du village à l'activité sportive du mercredi soir. Jean-Marc, un bénévole membre du club, est à l'origine de la requête. Les hommes se retrouvent en salle pour des parties de football ou de volleyball.

Avec l'arrivée des beaux jours, Jean-Marc et sa femme, Isabelle, organisent des **matchs de football** sur les terrains de sport de Crans, le dimanche matin. Les requérants de l'abri et parfois ceux de Nyon se retrouvent avec des villageois qui affectionnent le sport du ballon rond. Si un autre événement est proposé par les bénévoles de la Côte, la rencontre est reportée. C'est un vrai jeu de 90 minutes, avec 22 joueurs. Les équipes sont mixtes et les nationalités se mélangent, ce qui rend la partie d'autant plus intéressante. Aux abords du terrain, l'ambiance est passionnée. Anne est une supportrice fidèle, une fan autrement dit. «Nous formons de grandes équipes avec de nombreux remplaçants. Les migrants sont jeunes, avec une bonne condition physique. Ils demandent rarement à quitter la pelouse et nos joueurs bénévoles souffrent avec eux! J'assiste au match seule ou avec les enfants et je me prends au jeu. Même les requérants qui n'aiment pas jouer au football viennent encourager leurs camarades. Les bénévoles amènent l'apéritif. Ces rencontres, qu'elles soient sportives ou culturelles, sont avant tout des rencontres humaines, qui améliorent les conditions de vie des migrants.»

Biniam, Angel, Jean-Marc, Isabelle, Ariane, et les autres

Particularité: Les échanges culinaires sont très appréciés. Tania, Karen, Pascale et Antoinette accueillent chaque semaine 3 à 4 migrants, selon leurs disponibilités. A tour de rôle, hôtesse et migrants font la démonstration d'une spécialité qu'ils cuisinent et dégustent ensemble. Le GAC distribue aussi aux requérants d'asile déboutés des sacs à dos récoltés par des scouts. «Ils peuvent ranger leurs affaires avant de quitter la Suisse, explique Ariane. Nous les accompagnons au Service de la Population pour les soutenir dans ces moments difficiles.» Pour apprendre à mieux se connaître, les bénévoles ont encore lancé une formule originale: le partage des tâches ménagères. Les migrants donnent un coup de main à des particuliers rencontrés lors des activités de l'association: jardiner, repeindre une porte, ramasser les feuilles mortes, mais surtout l'accomplir ensemble. En échange, les particuliers proposent à ces jeunes hommes de prendre un repas ou le thé avec eux, voire de passer une journée ensemble et de faire un tour dans la région. Cela leur permet aussi d'avoir une meilleure compréhension du mode de vie en Suisse.



GAR GROUPE D'APPUI AUX RÉFUGIÉS

Site: Foyer de Bex

Création: 1983

Membres: 97 membres

Contact: Anne-Catherine Rohrbach, amme4rohrbach@gmail.com

Ilka, Belinda, Wassila, Raymonde et tous les autres

Le Petit Sourire est un premier anneau dans la chaîne d'intégration. Notre local se trouve au sous-sol du foyer de Bex, ce qui facilite notre action. Le mardi, vers 9 heures, nous allons chercher les familles dans leur chambre. Aucun parent n'est venu en ayant lu simplement notre affiche.

Les premières semaines après leur arrivée, les familles vivent dans l'incertitude et l'attente, y compris les enfants jusqu'à leur scolarisation. Dans cette période des débuts, nous offrons des jeux et des idées de bricolages aux jeunes et, aux parents, des petits moments de repos et de convivialité.

«Nous sommes une équipe de quatre bénévoles, toutes mamans et immigrées, confie Réa, Suisse alémanique et initiatrice du projet. J'ai pensé avant tout à **l'accueil des enfants et des mamans** qui les éduquent principalement. En hiver, les enfants en bas âge n'ont pas de lieu pour jouer dans le foyer car la salle polyvalente a été transformée en dortoir. Les femmes vivent beaucoup à l'intérieur. Plus tard, devant les cours d'école, elles ont peur de s'exprimer et restent à l'écart. Le Petit Sourire est un lieu où elles prennent confiance pour apprendre le français. Le premier mois, voire au-delà, elles viennent ici sans dire un mot. Progressivement, elles s'ouvrent et c'est très émouvant: il y a des sourires, des échanges de regards, des mots puis des petites phrases.

Les mardis de vacances, le lieu est trop petit pour accueillir toutes les familles. Les migrants nous demandent de venir

les après-midis et le dimanche; c'est le moment où tous les enfants sont au foyer, un peu désœuvrés. Mais nous avons également une famille.

Pour nous, bénévoles, ces moments sont enrichissants. Cela nous fait aussi sortir de la maison, de notre quotidien. Nous n'avons pas le rôle d'éducatrice ou d'assistante sociale. Nous échangeons entre mamans et jouons avec les enfants. Ces femmes ont une sacrée expérience de vie à partager. Pour l'avenir, j'aimerais mettre en place un suivi à leur départ du foyer. Une sorte de parrainage entre mamans qui leur ferait découvrir tout ce qui peut concerner l'éducation et la vie des enfants: ludothèque, bibliothèque, événements culturels, clubs de sports, ventes-échanges mais aussi les entretiens avec la maîtresse, les goûters en commun et le bénévolat.»

Durant son séjour au foyer de Bex, un migrant a la possibilité d'effectuer un programme d'activité défrayé en réparant les vêtements des autres bénéficiaires. **L'atelier de couture** aligne son horaire sur celui du vestiaire attenant. Les résidents apportent les habits, souvent trop larges ou trop



longs, qu'ils viennent d'acheter. Anne les accueille «mais nous pourrions aisément être deux». Elle aime coudre, se rendre utile et faire des rencontres. Le bénévolat ici allie ces valeurs. «Nous rendons service aux migrants en réalisant des retouches. Ils prennent nos habits usagés mais ils font aussi attention à leur présentation. C'est important d'être méticuleux. Ils font un essayage et nous plaçons les épingles. Parfois, en me regardant faire, les migrants osent se lancer dans leur propre réparation. Nous les accompagnons pour utiliser l'une des trois machines à disposition, ce qui n'empêche pas qu'elles soient régulièrement bloquées. Il faut les remettre en état de marche, une gestion qui prend du temps. Ainsi, les migrants réalisent la complexité du travail avec, en retour, la satisfaction de l'avoir effectué eux-mêmes. Lorsque nous réalisons la réparation, les bénéficiaires attendent sur place. Nous procédons ainsi depuis peu. Certains patientent avec leurs enfants, souvent très intéressés par l'activité. Il y a quelques chaises, le local se remplit vite et le volume sonore devient parfois impressionnant. Toutefois, cette façon de faire est plus participative, pour les

migrants comme pour nous. Même si on parle peu, on partage un moment, la relation est différente. Lorsque je croise ensuite l'une de ces personnes en ville, on se salue. Dans ce contexte, on a le temps de parler, même si ce sont des rencontres brèves, des liens passagers. Après quelques mois, elles quittent le foyer et souvent la région.

Je viens le lundi après-midi, et le vendredi, Raymonde prend le relais. Ce n'est jamais pareil d'une fois à l'autre. Actuellement, le migrant en programme d'activité est un professionnel. On apprend de lui à faire des retouches fines sur des tissus délicats.»

Particularité: Un mini-passeport-vacances estival a été proposé pour la première fois en 2015 aux résidents du foyer. Au programme, 7 activités, soit une par semaine: une Piste Vita, un cinéma, le zoo des Marécottes, le Swiss Vapeur Parc, la Grotte aux Fées, le minigolf à Barbolesaz et la visite de la fromagerie de l'Alpe des Chaux. Un succès! Ce passeport est reconduit en 2016.



ASSOCIATION SAINTE-AGNÈS CONTACTS

Site: Foyer de Leysin
Création: 2007. L'association a repris le nom de la bâtisse
Membres: 45 membres dont 14 actifs
 En recherche de nouveaux bénévoles actifs
Contact: Claire-Lise Michaud, clmichaud@romandie.com

L'école publique de Leysin finance deux périodes d'aide aux devoirs pour les enfants du foyer Ste-Agnès. L'association a fait une demande auprès de la direction de l'établissement scolaire Ormons-Leysin afin qu'ils soient soutenus car les parents ne peuvent que rarement les aider.

Claire-Lise est bénévole, présidente de l'association Ste-Agnès Contacts et enseignante. C'est dans cette dernière fonction qu'elle remplace aujourd'hui une collègue auprès des enfants du foyer. Claire-Lise s'adresse aussi aux parents pour expliquer les démarches à entreprendre et la multiplicité des sites scolaires. «C'est payant d'aider les élèves à bien travailler. Si le démarrage est bon et qu'ils apprennent à se prendre en charge, ils peuvent réaliser une bonne scolarisation. Et même s'ils ne resteront pas en Suisse, ce qui est appris est acquis. Nous regardons ensemble l'agenda, ils ont surtout besoin d'aide pour le français et nous exerçons beaucoup la lecture. Nous étudions dans le local du vestiaire, le seul dont dispose l'association aujourd'hui.

Le milieu de l'asile évolue beaucoup. Le bénévolat demande une grande faculté d'adaptation. Tous les 6 à 9 mois, les migrants quittent le foyer et la plupart, la commune.

Pour ceux qui vivent en appartement, l'isolement est plus grand. J'invite parfois des requérants d'asile chez moi. Mon mari le fait aussi. C'est toujours un plaisir car nous apprenons énormément.

Je suis «tombée» dans l'asile à travers ma profession. J'étais engagée durant 9 ans auprès du GAR avant de rejoindre Leysin en 1990. J'ai aidé à la récolte d'habits et je rendais visite. Nous avons créé l'association bien plus tard, sous l'impulsion de la responsable de secteur. En tant qu'association, nous constatons un tournant depuis 2015, le milieu de l'asile intéresse et nous sommes plus sollicités qu'auparavant. Par contre, nous recherchons toujours des bénévoles...» Tenté-e?

Clémence a aménagé récemment **une ludothèque/bibliothèque** à l'intérieur du vestiaire. Elle a proposé à Camille-Charlotte, une copine et collègue, de participer à cette



activité. «J'ai accepté et nous formons un groupe de quatre. Chacune vient une fois par mois. Nous avons reçu beaucoup de livres et nous avons surtout acheté des jeux. Le prêt fonctionne très bien. Souvent, nous restons un moment pour jouer avec les enfants. C'est l'occasion de leur présenter les nouveautés. Ils ont du plaisir à se retrouver autour d'un jeu. En hiver, c'est rare car le salon commun a été transformé en dortoir. Je passe avec les enfants de jolis moments et je reçois beaucoup en retour.»

Particularité: *Puisque nous habitons en montagne, nous organisons durant l'hiver une sortie en raquettes avec les adultes très appréciée. Une fois par mois, un repas communautaire est organisé autour d'un plat cuisiné par un migrant du foyer. Les bénévoles amènent aussi de la nourriture et nous partageons le repas dans un local prêté par la paroisse de l'église proche du foyer. La Journée des réfugiés est fêtée en invitant les résidents du foyer à une excursion. Cette année nous sommes allés en bus à Martigny, au Festival des 5 Continents.*

Elisabeth, Martha, Jean, Sandra, Clémence, Maria, Isabelle, Claire-Lise, Bernadette, Hatty, Maguy et tous les autres



ECLAIR

Sites: Foyer d'Arveves-sur-Ollon et foyer de Gryon
Création: 3 décembre 2015
 Nom choisi en votation lors de l'assemblée constitutive
Membres: 86 membres
Contact: Aude Calame, a.calame@hotmail.com

Annick s'est engagée dans l'association Eclair avec l'idée de proposer une activité spécifiquement féminine. Elle a déjà d'autres expériences du bénévolat. «J'avais envie d'apporter à ces femmes migrantes un moment de détente, de confort, elles qui ont tout laissé pour se réfugier en Suisse. C'est aussi ma façon modeste de contribuer à leur intégration ici.

Pour le premier atelier, je suis arrivée au foyer de Gryon avec des crochets, des sachets plastiques du commerce, des perles et des ciseaux. Plus de 10 femmes sont venues mais aussi une vingtaine d'enfants en bas âge. Elles sont toujours autant actuellement mais, heureusement, une solution s'est dessinée pour les petits grâce à d'autres bénévoles. Les mamans peuvent vraiment profiter de ces deux heures. J'ai beaucoup de plaisir à les voir s'amuser entre elles, s'entraider, rigoler, se traduire les choses lorsque l'une comprend mieux qu'une autre. J'avais tort de m'inquiéter pour notre communication car nous avons toujours trouvé une solution.

Nous découpons le plastique en longues lamelles d'un centimètre environ et nous les crocheton. Les femmes ont créé des sacs à main, des trousse, des pochettes de toutes tailles et couleurs. J'ai pu constater qu'elles ont véritablement du plaisir. En même temps, nous faisons un geste pour

la planète car les matériaux de base sont récupérés et ne coûtent rien. Je réalise la touche finale de leur création à mon domicile. Velcro, fermoir, pressions: chaque objet est terminé de façon personnelle. J'ajoute sur la surface intérieure une étiquette sur laquelle on peut lire «C'est moi qui l'ai fait!» avec le prénom de sa créatrice. Pour varier, nous imaginons aussi des bijoux avec des boutons, des perles, des épingles à nourrices...

Cet **atelier crochet et créations** a fait naître entre nous une proximité. J'aime voir la lumière qui scintille dans les yeux de ces femmes et j'aimerais pouvoir continuer à y contribuer.»



Lindy, Fara, Annick, Véronique et d'autres encore

Tous les matins, du lundi au vendredi, un petit local dans le foyer sert d'**accueil pour enfants en bas âge**. Lindy et Fara ont commencé à la Clairière (ndlr: le nom du foyer d'Arveves-sur-Ollon) mais se sont rapidement déplacées sur Gryon où il y a davantage d'enfants non scolarisés. Les parents ont perdu leurs repères et cela se répercute sur les enfants. Pendant les trois premiers mois, ils étaient très troublés et extrêmement agités. À présent, ils sont plus calmes. «Nous jouons, nous faisons des dessins, des bricolages. Dans notre groupe aujourd'hui, nous sommes toutes anglophones mais nous communiquons avec les enfants en français. Quand nos propres enfants étaient en âge préscolaire, ils ont pu intégrer des crèches, des groupes de jeu. Pour les petits du foyer, il n'y a rien. Cet accueil favorise leur socialisation dans la communauté de Gryon. Pour les parents, nous représentons aussi un lien. Nous sommes cinq bénévoles à nous relayer. Nous avons demandé à notre amie Kate de nous donner un coup de main. Enseignante en congé maternité, elle vient avec son bébé. Les enfants aiment cette compagnie. Notre action est une façon de faire quelque chose pour ces personnes qui arrivent de loin, avec des vies bien plus difficiles que les nôtres».

Particularité: *Plus de 80 migrants ont participé à une après-midi d'initiation au ski. Ces quelques heures de loisir sportif ont été organisées grâce à une énorme mobilisation de bénévoles de l'association Eclair mais pas uniquement. Les moniteurs des deux écoles de ski de Villars et tous les magasins de sport de la station ont contribué à rendre cette journée inoubliable. Le directeur des remontées a aussi fait un geste en offrant le passe à tous ces skieurs néophytes. Aude, présidente d'Eclair et initiatrice de ce projet audacieux, en rit encore. «Les migrants étaient tellement heureux. Le matériel à peine rendu, presque tous ont demandé à refaire du ski. Nous avons dû leur expliquer que cette sortie était exceptionnelle. Même s'ils étaient frustrés, ils ont pu goûter à quelque chose de nouveau.»*



ABRAC ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES AUPRÈS DES REQUÉRANTS D'ASILE DE CLARENS

Site: Abri de protection civile de Clarens
Création: fin 2015
Membres: 60 environ
Contact: Anne Saito, abraccclarens@gmail.com

Chaque premier samedi du mois, les musées lausannois sont gratuits : une occasion de partir en balade culturelle. Le groupe excursions de l'ABRAC réunit cinq bénévoles auxquels se joignent ponctuellement d'autres membres de l'association. Chacun prend le lead pour organiser une sortie suivant ses disponibilités. Aujourd'hui, c'est Jean-François, un enseignant retraité de l'école cantonale d'art qui a proposé le programme en mettant à profit son réseau.

« Peu avant midi, nous sommes allés chercher les requérants à l'abri de protection civile de Clarens. Le train nous a déposés à Lausanne. Première halte : le Musée de l'Elysée. La responsable des expositions a guidé notre visite. Les migrants ont été particulièrement intéressés par l'exposition sur les diverses manifestations que peut prendre le passage de l'adolescence à l'âge adulte dans les sociétés occidentales. Il y a eu énormément d'interrogations et c'est l'un des objectifs de ces visites. Chaque requérant peut apprécier ou non ces différentes facettes culturelles, l'important étant à nos yeux de leur faire découvrir sous différents angles ce pays où ils seront, espérons-le, amenés à vivre. »

Après un pique-nique dans le magnifique jardin du Musée, le groupe a longé les quais d'Ouchy avant de prendre la direction du Musée d'art de Pully. L'artiste exposé est une connaissance

de Jean-François. Il est venu pour rencontrer les migrants et expliquer son travail.

Tout au long de la journée, une traduction était assurée en arabe, en tigrinya et en dari, via l'anglais.

Jean-François poursuit : « La semaine prochaine, les requérants pourront suivre des concerts de brass band durant la fête fédérale de la Musique, à Montreux, tout en étant bénévoles à leur tour. Il y a des différences culturelles plus ou moins grandes parmi eux selon leur pays d'origine, mais plus vite ils connaîtront les diverses composantes culturelles présentes en Suisse, plus vite ils pourront se situer. Sans oublier le fait que ces visites et rencontres leur permettent de progresser dans l'apprentissage du français.

Montrer aux migrants notre région, c'est aussi contribuer à leur autonomie. Un exemple : Ils passent fréquemment de-



Jean-François, Wiebke, Hanna, Heinz, Rouayda, Heinz, Michèle, Souqui, Giorgio, Jacques, Isabelle et tous les autres



vant le château de Chillon mais leur bourse ne leur permet pas normalement le billet d'entrée. Nous avons pu obtenir un tarif de faveur pour une précédente excursion au cours de laquelle ils ont montré un grand intérêt pour l'histoire.

C'est ainsi que l'on apprend peu à peu à se connaître entre requérants et bénévoles, chacun à son rythme.

Après un certain temps, certains migrants ont voulu savoir pourquoi nous étions là, nous, bénévoles. Wiebke leur a dit qu'elle voulait rencontrer les personnes qui allaient passer la nuit à côté de l'école que fréquente son fils. Dès que nous avons su qu'ils allaient venir dans notre région, nous avons décidé d'aller à leur rencontre. Ça les a touchés. »

Rédaction du reportage et coordination

Evi Kassimidis
chargée de communication
communication@evam.ch

Rédaction

Laure Bonnevie

Photographies

Hugues Siegenthaler

Evi Kassimidis

Graphisme

Helen Tilbury / Willy Curchod

Tirage : 400 exemplaires

Impression : CADEV

Pour obtenir un exemplaire imprimé :
info@evam

**Siège administratif
et centre de prestations**

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00
Fax 021 557 06 09
info@evam.ch
www.evam.ch

**Orientation – Formation
Programmes d'occupation
Emploi**

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 40
Fax 021 557 05 53
admineid@evam.ch

**Antennes
administratives**

Secteur Lausanne

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 00
Fax 021 557 05 01

Secteur Nord

Av. Haldimand 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 21 11
Fax 024 557 21 12

Secteur Centre

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 00
Fax 021 557 05 01

Secteur Est

Rue du Collège 26
1815 Clarens
Tél. 021 557 88 80
Fax 021 557 88 81

Secteur Ouest

Administration
Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 83/07
Fax 021 557 06 09